

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
MAÎTRES OPTICIENS
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09
Fabrique Huguenin & Folletête

Hockey sur glace: calendrier du championnat suisse 78/79

(Lire en page 9)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Nouvelle tragédie dans la capitale française

TERRORISME: LE CHEF DE L'OLP EN FRANCE TUÉ

PARIS (AP). — Le représentant de l'OLP (Organisation pour la libération de la Palestine) à Paris, M. Ezzedine Kalak, a été assassiné jeudi en fin de matinée dans son bureau, boulevard Haussmann à Paris, par deux jeunes Arabes qui l'ont criblé de 16 balles et qui ont été arrêtés.

L'attentat a fait un autre mort, M. Hamad Adnan, adjoint de M. Kalak, qui, les deux jambes arrachées par l'explosion d'une grenade,

devait succomber quelques heures plus tard à l'hôpital Beaujon. Il y a en outre trois blessés, membres du bureau de l'OLP ou de la Ligue arabe, dont les bureaux parisiens se trouvent dans le même immeuble.

Trois jours après la fusillade tragique de l'ambassade d'Irak qui a coûté la vie à un inspecteur divisionnaire de la brigade criminelle, Paris vient donc d'être le théâtre d'un nouvel épisode sanglant de la lutte entre les factions extrémistes et modérées du monde arabe mené souvent par Palestiniens interposés.

Les deux terroristes arrêtés, qui ont été aussitôt entendus quai des Orfèvres, se nommeraient Abdulkadir Hatem, 25 ans, et Assad Kayed, 21 ans, tous deux nés en Jordanie et étudiants à Paris.

(Lire la suite en dernière page)



M. Kalak, représentant en France de l'OLP, qui vient d'être assassiné. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

VENDETTA

Folie meurtrière, haine sans pardon, des morts, des blessés et quotidiennement la hantise du pire. L'Europe occidentale inquiète, sceptique, égrène le long chapelet des attentats, des combats gagnés ou perdus et ne comprend plus très bien ce qui se passe. Et l'Europe se demande: où donc, sur le plan arabe se trouvent les tueurs et les justiciers? Où est dans tout cela l'intérêt de ce que, dans certaines capitales, on appelle la nation arabe? A qui donc peut profiter le bain de sang, la vengeance sinon à cet Etat que les uns et les autres appellent «l'ennemi»? Qui donc est le vrai vainqueur sinon Israël?

Comment les faucons du monde arabe ne se rendent-ils pas compte qu'à chaque attentat, à chaque guet-apens, toutes les fois qu'un coup de feu est tiré contre un Arabe par un autre Arabe, contre un Palestinien par un autre Palestinien, c'est le camp des faucons israéliens qui se trouve renforcé? C'est Begin qui peut se tourner vers son opinion publique et dire, avec la conviction d'être cru qu'il a eu raison de dire non, toujours non à la question palestinienne telle qu'elle a été présentée par les mouvements de résistance et les pays arabes du Proche-Orient. Est-il possible que personne ne veuille ou ne puisse comprendre ou entendre cet argument? Est-il croyable que le mouvement palestinien écartelé, déchiré, dominé aussi par certains Etats qui veulent en faire leur chose, puisse continuer à marcher vers la mort? A se donner la mort sous des airs de triomphe?

Il est vrai que le chaos a un autre nom. Et l'article I de la Charte palestinienne de 1968 dit tout sur ce sujet. Tout ce qu'il faut savoir. On y lit: «La Palestine est la patrie du peuple palestinien». Car, ce qui se passe, c'est d'abord une guerre civile. Presque une guerre de religion au sens politique du terme. C'est dans le contexte de la «patrie» palestinienne qu'il faut essayer d'analyser le problème. Il y a eu ici et là dans l'histoire turbulente de notre monde les bleus et les blancs. Pour un tas de raisons. Politiques, philosophiques et religieuses. Il y a eu ceux qui voulaient maintenir et ceux qui voulaient prendre. Pour la Palestine, c'est la même chose.

Ils se battent et ils se tuent, sur le futur d'une «patrie» qui, peut-être ne leur appartient jamais. Sinon en rêve. Ils s'égorgent pour les fondations d'une maison qui est encore à construire, et qui ne le sera peut-être jamais. Et leur combat est d'autant plus violent, d'autant plus acharné, d'autant plus féroce, que s'y mêlent tout à tour une attente qui semble faite pour durer, et les subtilités de la politique extérieure de certains Etats arabes qui sont loin d'avoir sur l'avenir du mouvement palestinien les mêmes théories et les mêmes intérêts.

Curieux prologue pour une mission de paix qui s'essouffle dans les sables du Sinaï et aux avancées de la Cisjordanie. Tout va dans le sens du durcissement, de l'exclusive. Aucune illusion à se faire: la course à la mort, la course au suicide va se poursuivre. Londres et Paris ont eu leur bain de sang. Le tour viendra pour d'autres capitales. Alors qu'en Syrie, en Jordanie et ailleurs, sous leurs tentes ou dans leurs maisons sans joie, des milliers de Palestiniens attendent que quelque chose bouge dans leurs vies de statues.

L. GRANGER



Carrie, 5 ans, dans les bras de son père qui succédera peut-être à Carter à la Maison-Blanche. A gauche, M^{me} Arlene Crane. (Téléphoto AP)

POUR LE RÊVE AMÉRICAIN

WASHINGTON (AFP). — M. Philip Crane, (Républicain/Illinois), membre de la Chambre des représentants, est devenu le premier candidat officiel de l'un des deux grands partis américains aux élections présidentielles de 1980 en annonçant sa candidature.

M. Crane, 47 ans, a souligné lors d'une conférence de presse à Washington que sa candidature était «un engagement vis-à-vis de l'avenir» et avait pour but de parvenir à «une restitution du rêve américain à son véritable gardien, le peuple américain».

Les deux chefs de file du parti républicain, l'ancien président Gerald Ford et l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan, n'ont pas encore annoncé officiellement s'ils comptent se présenter en 1980. Au sein du parti républicain, M. Crane (conservateur) est de la même tendance que M. Reagan.

Le système électoral américain prévoit que plusieurs candidats d'un même parti se présentent pour obtenir l'investiture de leur parti lors des élections «primaires». Le candidat choisi s'oppose par la suite aux candidats des autres partis.

La marée communiste submerge peu à peu le continent noir

PARIS (AFP). — Douze généraux de l'armée soviétique assistés d'un général est-allemand sont établis en Afrique dans des pays amis de l'URSS avec pour objectif de déstabiliser le continent africain au profit de Moscou, affirme le quotidien français «Le Figaro».

L'enquête que publie le quotidien parisien fait état de la présence en Afrique d'une véritable armée équipée d'un matériel et d'une logistique des plus modernes dont la troupe est assurée par 40.000 Cubains (dont 23.000 en Angola). Les Soviétiques, ajoute le journal ont d'autre part confié la tâche d'organiser et de discipliner les troupes cubaines à quelque deux mille spécialistes est-allemands et les ont chargés de l'infrastructure aérienne et portuaire, des transmissions, du génie, du service de santé et du renseignement.

Outre les douze généraux dont il cite les noms et les affectations en Ethiopie et en Angola, «Le Figaro» écrit qu'ils sont assistés dans leur travail par deux mille responsables de haut niveau (officiers du KGB, services de renseignements, conseillers et spécialistes en tout genre). «Cette marée rouge» est équipée du matériel le plus moderne affirme le journal qui ajoute que les «pays contrôlés» sont noyés sous une avalanche d'armements «Madé en URSS».

(Lire la suite en dernière page)

Sécurité des ambassades en Suisse

A la suite de l'attaque terroriste dont a été l'objet l'ambassade d'Irak à Paris, le problème s'est posé de savoir quelle serait la réaction des autorités helvétiques face à une éventuelle agression d'une représentation diplomatique sur le territoire de notre pays.

Consulté à ce sujet, le Département fédéral de justice et police a précisé que, en vertu des conventions du droit international, les missions diplomatiques jouissent du statut d'extraterritorialité et étaient à ce titre seules responsables de leur sécurité à l'intérieur.

Il a relevé que sa compétence s'arrêterait à la porte et qu'au cas où un crime quelconque était perpétré à l'intérieur, le ou les délinquants seraient soumis à la législation de l'ambassade ou consulat concerné. Divers ambassades et consulats à Berne et Genève ont admis que des mesures de sécurité visant à contrô-

ler les entrées étaient effectivement prises, mais qu'elles ne disposaient pas de gardes armés pour assurer leur sécurité. «Pour le reste, on compte sur la vigilance de la police suisse.»

D'autres cependant, tout en reconnaissant faire confiance aux autorités du pays hôte pour assurer leur sécurité extérieure, reconnaissent ou admettent implicitement avoir à leur service des gardes plus ou moins bien armés et chargés de parer à une éventuelle attaque terroriste venue de l'extérieur. C'est ainsi que le porte-parole du consulat irakien de Genève a déclaré: «Nous prenons toutes - insistance sur le toutes - nos précautions pour nous défendre».

Qu'en est-il des missions diplomatiques suisses à l'étranger?

(Lire la suite en page 15)

DRAME PASSIONNEL À FULLY (VS): UN AGRICULTEUR EST ASSASSINÉ

De notre correspondant:

Jeudi matin, le village de Fully près de Martigny s'est réveillé dans le cauchemar. La nuit fut marquée d'un drame passionnel qui a secoué le quartier dit de «Verdan». Un ressortissant français, M. Jean Ometz, 47 ans, marié, père de quatre enfants, a été abattu d'un coup de feu en pleine nuit alors qu'il se trouvait devant le café du Stade.

M. Ometz devait succomber sur place et le médecin appelé d'urgence ne put que constater le décès. Le corps a été conduit à la morgue de Martigny.

A plus d'une reprise la victime, selon son entourage, avait reçu des menaces de la part d'un autre habitant du village en raison de ses relations sentimentales. C'est en fait l'histoire d'un mari trompé qui est à l'origine du drame.

M. Ometz d'origine française était venu s'installer à Fully il y a une vingtaine d'années et s'était lancé dans l'agriculture, plus spécialement la culture de la vigne.

M. Ometz avait passé une partie de la soirée au café du Stade. C'est là que son rival, un certain M. P., de Fully également, l'a rejoint et une vive discussion s'ensuivit.

(Lire la suite en page 15)

L'administration fédérale cherche une issue pour l'assurance maladie

BERNE (ATS). — L'incertitude pèse sur les assurances sociales suisses. L'AVS présente un déficit record peu avant l'entrée en vigueur de sa 9^{me} révision. La prévoyance professionnelle va encore poser quelques problèmes ardu à la commission du Conseil des Etats. Il y a bientôt deux ans que la commission du Conseil national a entrepris l'examen de la loi sur l'assurance-accidents. Mais, les problèmes les plus délicats ont trait à l'assurance-maladie, dont la révision prend actuellement un second départ au sein du département fédéral de l'intérieur (DFI).

Lorsque, le 6 septembre 1977, la commission d'experts instituée par le DFI présenta au public ses propositions en vue de la révision partielle de l'assurance-maladie, le conseiller fédéral Hans Hurlimann croyait encore pouvoir mettre au point le projet pour le début de 1978 et le défendre devant l'une des Chambres

en mars. Il n'en fut rien. La proposition tendant à financer partiellement par un prélèvement sur les salaires une assurance demeurant facultative s'est heurtée à une telle opposition - y compris de la part des caisses-maladie - que le département a dû battre en retraite.

Un groupe de travail interne est actuellement en train de préparer un nouvel avant-projet qui reprendrait l'ancien système de financement (primes individuelles, participation aux frais, contributions publiques).

(Lire la suite en page 15).



Cubains à l'ouvrage en Angola

(Arc)

En bonne justice et parfaite équité

Un avocat et notaire, substitut du procureur général, M^e André Perret, en prison: quel drame, quel traumatisme pour l'opinion publique! Tout le monde est profondément choqué, et à bon droit. On cherchera des excuses à un malfaiteur, on trouvera des circonstances atténuantes pour un meurtrier, les terroristes eux-mêmes ont des défenseurs en dépit de la cruauté de leurs actes.

Qui se chargerait aujourd'hui de la défense d'un homme désigné par la société pour la protéger dans le respect d'une justice intégrale et incorruptible, mais qui a failli à sa mission en abusant de l'estime et de la confiance dont il jouissait jusqu'alors à la ronde?

Au-delà du lyrisme de pacotille et des trémolos démagogiques dont sont empreints depuis avant-hier les commentaires de «l'affaire Perret», plus d'un honnête citoyen se demandera de quelle autorité les professeurs de vertu tiennent leurs hâties réquisitoires. Le plus pur entre les purs ne risque-t-il pas demain, dans cinq ans, dans dix ans, de faire des faux pas, de trébucher et d'être alors cloué à son tour au pilori?

Abus de confiance, escroquerie, gestion déloyale: par l'effet de quel soursnois enchaînement des circonstances un homme à la conduite naguère irréprochable et même exemplaire a-t-il succombé au lent et inexorable glissement vers l'illicéité? A quel moment l'accumulation des erreurs, aggravée par le caractère de l'homme égaré, en fait-elle un délinquant?

Quel homme pourrait jurer qu'il ne se trouvera jamais de sa vie entraîné par un semblable et funeste engrenage? Entre la vertu, les apparences et la réputation, les distances sont grandes, et l'on perd généralement la première longtemps avant de ne plus jouir de la dernière. Les mises en garde de l'entourage à l'endroit de personnalités et de personnages investis de pouvoirs exceptionnels tardent, hélas, presque toujours à se manifester.

Des abus et des scandales, il y en a dans tous les régimes, sous tous les cieux. Le système libéral permet en général de les porter au grand jour, d'en discuter, de les juger et de les sanctionner de manière plus franche et rapide qu'en régime autoritaire de gauche ou de droite. Il est bon qu'il en aille ainsi, afin que toute la lumière se fasse, en bonne justice et parfaite équité.

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 h 30
au Quai Osterwald:
Films touristiques + film
Fête des Vendanges 1977
Entrée libre 096512 T

JOURNÉES DE L'AIR
À TARIF RÉDUIT
Club neuchâtelois d'aviation
Aérodrome de Colombier
les 5 et 6 août 1978
Activité de 9 à 19 heures
Vols passagers: avions, planeurs,
hélicoptère. Samedi: largage de
4 parachutistes vers 15 heures
CANTINE - entrée libre
Survols en hélicoptère Berne - Neuchâtel - Berne à prix réduit
Se renseigner par téléphone au
41 31 55 - 41 20 98. 096268 T

ARMES DE GUERRE
NEUCHÂTEL
Samedi 5 août de 8 h à 11 h 30
Dernier tir militaire
Prendre livrets de service et de tir
094240 T

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 2 août Herzog, Laurent-Georges, fils de Georg-Max, La Neuveville, et de Claire-Lise, née Calisch; de Kalbermatten, Dominique-Madeleine, fille de Christian-Pierre Raphaël, Bôle, et de Juliane-Germaine-Marcelle, née Doussé; Righetti, Mylène, fille de Gino-Mario, Bôle, et d'Anne-Marie, née Ducret.
MARIAGE CÉLÈBRE. - 3 août Do, Xuan Can, Neuchâtel, et Rey, Monique-Pascale, Montana.
DÉCÈS. - 2 juillet, Carrola, Americo, né en 1930, Neuchâtel, époux de Conceição, née de Costa. 25 Rizzolo, Lino, né en 1914, Neuchâtel, veuf d'Ines, née Pres. 31 Sheeran née Schwaar, Violetta-Denise, née en 1914, Lausanne, divorcée; Brenneisen née Soguel-dit-Piquard, Jeanne-Emilie, née en 1910, Cressier, veuve de Brenneisen, Edmond-Charles, 1^{er} août Gay née Grossenbacher, Suzanne-Eulie, née en 1913, Les Hauts-Geneveys, épouse de Gay, Paul-Ulrich. 2 Prêtre, Berthold-David, né en 1911, Neuchâtel, époux d'Andrée-Berthe-Elise, née Richard.

MONTAGNES

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (25 juillet)

Décès: l'enfant Ruggiero, Luigi, né le 1^{er} août 1974; Sauser, Amélie-Blanche, célibataire, née le 7 février 1892; Perrin, née Boss, Henriette Madeleine, veuve de Perrin, Armand, née le 4 juin 1894; Luthi, Edouard Louis, né le 27 novembre 1897, veuf de Lucie Irène, née Thibaud; Stoller, Rose Irène, née le 10 octobre 1898; Rothen, Jean Pierre, né le 23 août 1921, époux de Rose Marguerite, née Dubois; Ramseier, Nicolas-Yanis, né le 7 février 1972; Gutmann, née Schlup, Mathilde Emilie, née le 17 août 1895, veuve de Gutmann, Georges Arnold; Jaccard, Albert Eugène, né le 16 octobre 1914, époux de Yvonne Alice, née Naine; Matthey-Jonais, née Huguénin, Marthe Germaine, née le 27 janvier 1906, veuve de Matthey-Jonais, Henri Hermann; Heger, Karl Friedrich, né le 1^{er} juin 1910, époux de Gertrude Olga, née Calame.

(26 juillet)

Naissances: Giacometti, Gianluca, fils de Pietro et de Maria Raffaella, née Tenimento; Clément, Florence, fille de Claude Alain et de Annemarie, née Küchler.
Promesse de mariage: Studer, Armand et Béreaneck, France Dominique.
Décès: Rusconi, Enrico, époux de Marie Cécile, née Chapatte, né le 18 mai 1896; Markwalder, Maria Agnès, née le 8 novembre 1918; Gerber, Aurèle Léon, né le 24 avril 1910, époux de Irène, née Divernois; Drozd-Busset, née Jeanmairet, née le 4 avril 1887, veuve de Drozd-Busset, Charles Eugène; Matile, née Vuille, Laure Emilie, née le 6 avril 1894, veuve de Matile, Pierre Henri.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Il accélérât pour «semer» une auto: or c'était celle de la...police!

Ironie du sort: la première chose qu'apercevaient hier en fin de matinée les prévenus sur le point d'être jugés pour ivresse au volant, c'était des bouteilles de vin blanc! En effet, dans les couloirs de l'hôtel de ville, on se préparait, à grand renfort de bouteilles de vin du domaine de la ville, à accueillir, dans la salle du Conseil général, des enseignants zuricois de passage dans la région.
Si bien que le couloir du premier étage était passablement encombré, ce d'autant plus qu'un électricien - horloger réparait la pendule, tandis que dans la salle faisant face à celle de la Charte, deux personnes, en présence de leurs témoins, s'apprêtaient à convaler en justes noces!
C'est néanmoins sans encombre que l'audience du tribunal de police du district de Neuchâtel, présidée par M. Jacques Ruedin, assisté de M. Pierre-Denis Rytz, qui remplissent les fonctions de greffier, a pu se dérouler.
Le 4 mars dernier, vers 1 h du matin, A. L. conduisait son auto route du Brel à Haute-riève en zigzaguant sur la chaussée. L'analyse du sang révéla une alcoolémie variant entre 2,42 et 2,62‰. Le prévenu n'a jamais été condamné. Des renseignements favorables ont été obtenus sur son compte. Toutefois, dès que l'alcoolémie dépasse 2,0‰, elle est considérée comme grave et à Neuchâtel, punie de l'emprisonnement et de l'amende. Raison pour laquelle A. L. a écopé d'une peine de cinq jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans, de 500 fr. d'amende, et de 220 fr. de frais.

C'ÉTAIT UNE VOITURE DE POLICE!
On reprochait à J.-C. P. d'avoir piloté son auto le 9 mars dernier vers 21 h 30 à Cornaux en étant pris de boisson et de n'avoir pas respecté la vitesse de 60 km/h lors de la traversée de la localité.
- Cela c'est vite dit, s'exclama le prévenu. Je ne savais pas que c'était une voiture de police qui me suivait, grands phares allumés! Plus j'accélérais pour tenter de me dégager, plus mon poursuivant me «colait»!
- Mais est-il exact que vous aviez fait demi-tour en apercevant un contrôle de police?
- Non, je ne pouvais pas voir qu'il y avait un contrôle. J'ai tourné sur une place, c'est vrai. Mais c'était dans l'unique but d'aller récupérer des effets personnels que j'avais oubliés dans un restaurant.
L'analyse du sang de J.-C. P. révéla une alcoolémie située entre 1,46 et 1,66‰. Si le prévenu ne figure pas au casier judiciaire suisse, ne s'adonne pas à la consommation de boissons alcoolisées, il n'en demeure pas moins que le fait d'être «talonné» par une autre auto n'est pas si extraordinaire au point qu'il faille accélérer.
D'autre part, en rendant son jugement, le président a précisé à l'accusé que le montant de l'amende serait assez élevé afin de le dissuader de commettre à l'avenir des infractions aussi graves. Finalement, J.-C. P. a été condamné à une amende de 700 fr., assortie de 220 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans.

FUITE APRÈS ACCIDENT
Alors qu'il accusait une alcoolémie variant entre 2,09 et 2,29‰ J. B., le 11 mars dernier vers 21 h 15, a perdu la maîtrise de sa voiture rue de Coquemène, qui a endommagé un véhicule en stationnement. Le conducteur quitta les lieux de l'accident sans avertir ni le lésé, ni la police. Comme il s'agissait de sa première condamnation, le tribunal lui a infligé une peine de cinq jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. J. B. payera en outre une amende de 500 fr. et 230 fr. de frais.
SURCHARGÉ DE FUMIER
Enfin, E. M. a piloté le 30 mars dernier, de Thielle à Neuchâtel, un véhicule articulé surchargé de 6790 kg de fumier de cheval. Le chauffeur, qui transportait pour la première fois un tel chargement et qui ne pilotait ce camion que depuis une semaine, avait des circonstances atténuantes à présenter. Aussi le tribunal a-t-il réduit sensiblement les réquisitions du ministère public (900 fr. d'amende) en condamnant E. M. à une amende de 400 fr., assortie de 30 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an. J. N.

Une bande sévit à l'ouest du Littoral...

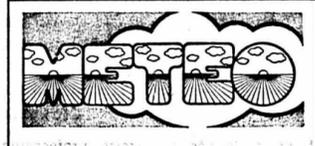
Une bande de voyous, comprenant des « fils à papa », sévit actuellement à l'ouest du Littoral neuchâtelois, notamment sur les plages et dans le camping de Colombier.
Ces jeunes gens et jeunes filles se croient tout permis. Ils bousculent les promeneurs, dérangent les campeurs et les touristes étrangers, font du « chahut », consomment dans des buvettes et refusent de payer. Il a même fallu récemment que les gendarmes interviennent pour remettre un peu d'ordre avec beaucoup de gentillesse.
Ce sont des lecteurs indignés par ces agissements qui nous ont alerté hier matin. Il paraît que la population de la région en a « ras le bol » de ces agissements stupides. D'autant plus que les belles soirées sont rares lors de cet été légèrement pluvieux.
C'est une bande de jeunes n'aurait pas d'attaches avec les malfaiteurs qui ont endommagé récemment 33 véhicules privés appartenant à des militaires stationnés à la caserne de Colombier, auteurs d'autres délits criminels beaucoup plus graves.
En revanche, les amoureux des rives sont préoccupés par la présence de cette bande. Nous ne tenons nullement à jeter la pierre à une jeunesse neuchâteloise essentiellement saine. Elle sera, sans doute, la première à condamner le vandalisme et la menace constante sur la sécurité d'autrui. Espérons que ces jeunes qui ont choisi Colombier et la région comme « terrain de chasse » opéreront pour des activités plus normales. Dans leur propre intérêt et celui de leurs familles. J. P.

Des échos de la Fête nationale

• Au Landeron
De nos correspondants:
Mardi soir, au Landeron, il a plu juste ce qu'il fallait. Trop peu pour annuler la manifestation, assez pour conjurer mettre, enlever, remettre son ciré plusieurs fois.
Vers 21 h, lorsqu'on n'y voyait vraiment plus rien, le cortège éclairé par les torches et entraîné par «La Cécilienne» prenait le chemin de la piscine. Parmi les autorités présentes, on relevait la présence de M. Georges Schaller, président de commune, de MM. Jean-Marie Cottier, Edgar Béguin, et Maurice Girard, conseillers communaux, du curé Besson et plusieurs conseillers généraux. Après l'accueil en musique de la fanfare, il appartenait à M. Maurice Girard d'ouvrir la manifestation officielle. En usant de termes sensibles et poétiques dont il a le secret, M. Girard salua l'assemblée et présenta l'orateur du 1^{er} Août; le curé Marcel Besson. Il est au Landeron une tradition à laquelle les ecclésiastiques n'échappent pas: prononcer le discours de la Fête nationale la première année de leur ministère.
Dans notre monde qui va trop vite, le curé Besson suggéra de croire Henri Bergson qui définit le patriotisme comme «une vertu de paix autant que de guerre, qui couvre un grand pays et soulève une nation, qui aspire à lui ce qu'il y a de meilleur dans les âmes, enfin, qui s'est composé lentement, pieusement avec des souvenirs et des espérances, avec de la poésie et de l'amour, avec un peu de toutes les beautés morales qui sont sous le ciel, comme le miel avec les fleurs».
«Donc la patrie a été, demeure et restera une nécessité vitale dans l'histoire des peuples».
«A l'issue de ce discours qui invitait à la réflexion, «La Cécilienne» en bonne forme joua un petit air, pour ensuite accompagner la population qui chanta l'hymne national.

M. J.-E. Cuhe, le pasteur Jacques Février rappela quelques traits de la Suisse actuelle. Il mit en évidence les équilibres qui font le pays et laissa à chacun un bref message: «L'homme ne vit pas seulement de pain mais aussi de Parole». Le Conseil communal, selon la tradition, avait invité une personnalité pour prononcer l'allocution officielle. Cette année, l'orateur fut l'un des trois députés de Saint-Blaise au Grand conseil: M. Jean-Jacques Engel.
Bref, concis, percutant, M. Jean-Jacques Engel évoqua quelques préoccupations actuelles. Il déclara d'abord: «Oui à ce nouveau canton du Jura et... que s'oublent les excès qui ont mené à sa création!». Il mit ensuite en évidence deux objets:

l'adhésion de la Suisse à l'ONU et la révision totale de la Constitution fédérale. Pour l'une comme pour l'autre de ces deux questions, il exprima toute sa réserve en précisant que certains progrès marqués ces dernières années avaient été illusoire. La démocratisation des études, par exemple, Et, après avoir rappelé la vocation de modération de la Suisse, la nécessité de respecter les institutions et de participer au système économique, M. Jean-Jacques Engel conclut en affirmant:
- Ne convient-il pas, avant tout, d'apporter quelque chose à sa commune, à son canton, à son pays avant de tout attendre des communautés publiques?
Les participants à la fête chantèrent l'hymne national. Ensuite, les «artificiers» communaux convièrent chacun au spectacle des fusées multicolores. Quant au grand feu, il fut, pour la première fois, allumé à la pointe du camp (encore sans nom) des nouvelles rives qui, au soir du 1^{er} Août, était devenu tout aussi important qu'à l'extrémité de l'Amérique du Sud, puisqu'il était une... Terre de feu!



• A Cressier

Organisée par la société de musique «L'Espérance», la Fête nationale à Cressier a vu la participation d'un nombreux public. Le cortège emmena toute la population au home Saint-Joseph, où M. A. Gougler, nouveau président de commune, adressa le message du Conseil communal et au cours duquel il présenta le Chancelier d'Etat M. Landry Claude Landry, orateur officiel.
Le cortège se rendit ensuite au Centre protestant d'où il fut possible d'apprécier un magnifique feu allumé au stand. Toujours en fanfare, le cortège aux flambeaux sillonna les rues du village avant de se rendre à la Maison Vallier où M. Landry prononça l'allocution officielle.
Sensible à l'honneur d'être l'invité des autorités de Cressier, M. Landry estime que la Fête nationale n'est pas une manifestation «que l'on donne pour sacrifier à une mode ou perpétuer une tradition, mais une fête que l'on se donne les uns aux autres parce qu'on est heureux d'appartenir à un pays où il est encore possible, sans être soumis à d'excessives contraintes, de choisir son style de vie et sa manière de penser».
M. Landry aborda également le problème de l'entrée du Jura dans la Confédération en soulignant bien la responsabilité portée par chaque citoyenne et chaque citoyen. Il souhaita vivement voir le drapeau de ce futur nouveau canton flotter au milieu des autres bannières cantonales lors de la prochaine Fête nationale. Il toucha aussi les problèmes de l'entrée de la Suisse à l'ONU, et en conclusion, le chancelier d'Etat voudrait bien faire sienne les paroles de Louis-Albert Zbinden: «Pour son bien et celui du monde il faut que la Suisse ouvre ses ailes. La fidélité est dans le déploiement. Il lui faut, comme pour l'espérance, se souvenir de ce qui doit être».
L'hymne patriotique fut joué par la fanfare et chanté par toute l'assistance puis la manifestation s'est poursuivie dans une agréable ambiance.

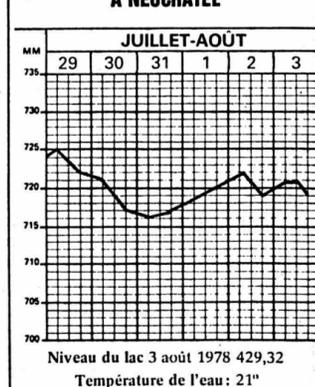
Prévisions pour toute la Suisse

Après la perturbation orageuse qui a traversé notre pays hier, une faible zone de haute pression s'installe sur le continent et entraîne de l'air chaud et plus sec vers les Alpes.
Prévisions jusqu'à ce soir: toute la Suisse: ensoleillé malgré quelques nuages passagers. Dans la nuit, encore quelques orages possibles dans le sud du pays. Température en plaine voisine de 13 degrés la nuit, de 25 l'après-midi, de 29 au sud. Limite de zéro degré vers 3500 m.
Evolution pour samedi et dimanche: assez ensoleillé.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel. - 3 août 1978. Température: moyenne: 20,1; min.: 16,4; max.: 24,5. Baromètre: moyenne: 720,1. Vent dominant: direction: sud; force: calme à faible. Etat du ciel: nuageux à très nuageux.
Temps et températures Europe et Méditerranée
A 13 heures sous abri:
Zurich: couvert, averses de pluie, 22 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 25; Berne: nuageux, 20; Genève-Cointrin: nuageux, 19; Sion: nuageux, 23; Locarno-Monti: peu nuageux, 27; Saentis: nuageux, 8; Paris: nuageux, 19; Londres: nuageux, 19; Amsterdam: nuageux, averses de pluie, 16; Francfort: nuageux, 23; Berlin: nuageux, 26; Copenhague: nuageux, 20; Stockholm: nuageux, 26; Munich: peu nuageux, 23; Innsbruck: nuageux, 24; Vienne: nuageux, 25; Prague: nuageux, 25; Varsovie: nuageux, 24; Moscou: nuageux, 28; Budapest: nuageux, 28; Istanbul: serein, 26; Athènes: serein, 28; Rome: couvert, 27; Milan: nuageux, 28; Nice: peu nuageux, 27; Barcelone: nuageux, 27; Madrid: serein, 29; Lisbonne: serein, 24; Tunis: nuageux, 41.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

J'ai recherché l'Eternel, et il m'a répondu. Il m'a délivré de mes souffrances.

Madame et Monsieur Eric Cowell-Benkert, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jaques Benkert-Robert, à Peseux; Monsieur et Madame François Cowell, à Saint-Gall; Mademoiselle Monique Cowell, à Genève;

Monsieur Alain Benkert, à Peseux; Madame Antoinette Chapuisat à La Chaux-de-Fonds, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Chapuisat; Monsieur Paul Benkert à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Benkert; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Samuel Benkert, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Hélène BENKERT
née CHAPUISAT

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 88^{ème} année.

Neuchâtel, le 3 août 1978.
J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé ma course, J'ai gardé la foi.
Il Tim. 4: 7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 5 août.
Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.
Adresse de la famille: E. Cowell, Portes-Rouges 149, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 095247 M

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Paul Martin-Robbe, à Neuchâtel; Monsieur le pasteur Norbert Martin, à Neuchâtel; Madame Noël Martin, à Peseux, ses enfants et petits-enfants; Madame Aimé Martin, à Yverdon et famille; Monsieur et Madame Robert Imer-Robbe, à Rapperswil (Saint-Gall), leurs enfants et petite-fille; Madame veuve René Robbe et sa fille, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, en France et en Suisse, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul MARTIN

leur très cher époux, papa, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 62^{ème} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 1^{er} août 1978. (Gibralter 8).
Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Lam. de Jérémie 3: 26.

L'incinération aura lieu le vendredi 4 août.
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 096453 M

Le groupement des contemporains 1917 à la pénible devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur Paul MARTIN

Nous garderons de ce camarade et ami un souvenir lumineux.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 096516 M

La Société des Samaritains de Neuchâtel a le devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul MARTIN

époux de Madame Simone Martin, membre du comité depuis de nombreuses années.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 094218 M

Le Conseil des anciens et la paroisse réformée évangélique de Boudry ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul MARTIN

père de Monsieur Norbert Martin, pasteur de la paroisse.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 096351 M

Le club de loisirs de Neuchâtel «La joie du lundi» a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul MARTIN

membre dévoué du comité et ami regretté de chacun. 095770 M

Je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle. Il est passé de la mort à la vie. Jean 5: 24.

C'est avec le plus profond chagrin, mais avec une reconnaissance infinie pour l'amour et la bonté qu'il nous a toujours prodigués, que nous faisons part du décès de

Monsieur Berthold PRÊTRE

dans sa 67^{ème} année.
2006 Neuchâtel, le 2 août 1978. (Poudrières 61).

D'un souffle... à l'empreinte Savoir et voir maintenant; non pas constater ou entrevoir lorsque c'est trop tard. Connaître ce qu'était hier, le lier à ce qu'est aujourd'hui, c'est d'être prêt pour demain. Berthold Prêtre

Les familles affligées: Madame Berthold Prêtre-Richard; Monsieur et Madame Serge Prêtre et leurs enfants Manon et Niels, à Geroldswil; Madame Gisèle Prêtre et son fils Fabrice; Monsieur et Madame Pierre Stettler-Prêtre et leurs enfants Marc et Carine, à Kirchberg; Monsieur et Madame Henri Prêtre, leurs enfants et petits-enfants, à Lucerne; Madame Georges Prêtre, à Vevey, ses enfants et petits-enfants; Madame Rosa Grolimund et famille, à Vevey; Madame Hélène Richard, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Les familles parentes et alliées.

L'incinération aura lieu vendredi 4 août.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 096452 M

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'au 30 septembre 1978 pour Fr. 21.—
* jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 51.—
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.
Nom: _____
Prénom: _____
N° et rue: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Signature _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Après l'arrestation et l'incarcération de M^e Perret: «N'importe qui, mais pas lui!»

M^e Perret? Incroyable. Non pas telle ment son arrestation: grâce à des indiscretions, je savais qu'elle interviendrait tôt ou tard. Mais que lui, un homme au passé irréprochable, un père de famille, un colonel à l'armée, un homme sain dans un corps sain, un magistrat qui acceptait volontiers de conseiller ses jeunes confrères, se soit permis d'outrepasser ses droits, ait été pris dans cet infernal tourbillon d'appât d'argent, je n'arrive pas à y croire. Pas lui. N'importe qui. Mais pas lui! Et quel coup dur pour notre profession. Désormais on va se regarder en «chiens de faïence». Comment ne pas soupçonner un tel, lorsque M^e Perret... Mais cela confirme ce que j'ai toujours pensé: un licencié en droit, un notaire, un avocat, qui possède peut-être de solides connaissances théoriques, ne devrait jamais se lancer dans les affaires avec un grand «A». Il faut, à tout moment, dans toutes circonstances, savoir garder la tête froide. Ne pas mélanger les dossiers pénaux de l'étude avec des transactions immobilières, même si ces dernières portent sur des sommes considérables. L'avenir? Ce n'est pas difficile à imaginer: tous, autant que nous sommes, allons passer à tour de rôle au «tourniquet». C'est-à-dire que deux fois par année au moins, nous verrons débarquer dans notre étude une commission d'enquête. Nous devrons ouvrir toutes les portes, tous les dossiers. Présenter la comptabilité toute nue, sans fard...

buvaient avidement ses paroles, quelques jeunes qui se sont fait un nom dans le barreau neuchâtelois.

LES LANGUES SE DÉLIENT

L'arrestation de M^e Perret, on s'en doute, a encore délié plus de langues que les scandales ayant éclaboussé le barreau neuchâtelois n'avaient réussi à le faire. Et pourtant, à l'époque des arrestations de M^{es} Thiébaud, Boller et Spichy, les commentaires allaient déjà bon train. Cela tient essentiellement à la personnalité de l'individu et surtout à la charge qu'il occupait. Lorsqu'on est accusateur public, lorsqu'on a l'occasion presque journalière de stigmatiser les fautes d'autrui, lorsqu'il nous est donné devant un parterre d'étudiants attentifs d'accabler l'individu au nom de la société, l'honnêteté devrait aller de soi! Comment tous ces jeunes gens qui ont eu l'occasion d'entendre M^e Perret requérir dans les tribunaux et qui avaient peut-être une confiance inébranlable dans nos institutions judiciaires, comment donc ces jeunes — dont certains ne cachaient pas leur ambition de devenir avocat ou notaire — ont-ils réagi au fond de leur cœur et de leur conscience lorsqu'ils ont appris la terrible nouvelle?

TANT DE DÉSILLUSIONS

Tous ceux qui avaient fait de l'honnêteté une règle de conduite, tous ceux qui considéraient que le sens moral, la probité et la franchise étaient les vertus essentielles de l'existence ont dû tomber de leur piédestal en ce début de mois d'août 1978. Et dire que c'est le substitut du procureur général de la République et canton de Neuchâtel qui est responsable de tant de désillusions...

Au niveau des faits maintenant. Certains prétendaient hier que les malversations

dont s'est rendu coupable M^e Perret conduirait ce dernier en Cour d'assises, tant il apparaît probable que le «trou» soit supérieur au million et demi de francs.

COMPLICITÉ PASSIVE?

Déjà lors de l'affaire Adrien Thiébaud, des voix s'élevaient pour se demander par quel tour de passe-passe ou grâce à quelle complicité passive la supercherie avait pu porter sur des sommes aussi importantes et n'être découverte qu'après plusieurs années. M^e Perret, grâce à son assurance, au prestige que lui conférait sa fonction au ministère public, ne donnait-il pas dans le monde des affaires l'impression d'en savoir plus que les autres? Aussi lorsque certains prétendent voir une «forme de complicité passive» dans le long silence de tous ceux qui plissaient le front lorsqu'on leur parlait de l'étude Perret, ils font assurément fausse route. M^e Perret n'a jamais accepté de remarques, de conseils, d'avertissements, de quoi que ce soit. Pour lui, la charge occupée au ministère public de ce canton était une carte de visite suffisante, qui devait en tout cas le mettre à l'abri du moindre sentiment soupçonneux.

C'est là tout le drame. J. NUSSBAUM

L'affaire du substitut du procureur général Les institutions démocratiques du canton sont solides, estime le Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat communique: «Depuis le milieu de juillet, le Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel a suivi avec une inquiétude croissante le déroulement des faits qui ont conduit, mardi 1^{er} août, à l'arrestation de M^e André Perret, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, substitut du procureur général démissionnaire pour le 1^{er} septembre et commandant de l'arrondissement territorial 16.

L'obligation pour lui de présenter à bref délai un plan d'assainissement.

Depuis lors, les membres du gouvernement sont restés en contact personnel ou téléphonique en vue de prendre, si besoin était, d'autres décisions. En raison des graves événements qui sont survenus en début de semaine, ils ont tenu aujourd'hui 3 août une séance extraordinaire au cours de laquelle ils ont fait le point de la situation.

Le Conseil d'Etat tient d'emblée à constater que toutes les autorités — judiciaires, militaires, administratives et professionnelles — ont agi avec une remarquable efficacité et un sens accompli de leurs devoirs envers l'Etat et les personnes concernées. Il s'en félicite et exprime sa reconnaissance à tous ceux qui sont intervenus avec courage et détermination dans cette douloureuse affaire.

Il appartiendra à la justice d'établir, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, la gravité des actes commis. Mais il importe que le peuple neuchâtelois sache que la faute d'un homme — quel que soit son rang et quelles que soient les charges dont il est investi — ne doit pas porter atteinte à la confiance qu'il a toujours mise dans les institutions démocratiques du canton. Le gouvernement n'a cessé de veiller à la qualité et à la solidité de celles-ci. Il continuera de le faire avec d'autant plus de vigueur et de fermeté que le scandale est grand.

Le pouvoir d'élire les magistrats de l'ordre judiciaire appartenant dans ce canton au parlement, le Conseil d'Etat a souhaité associer le président du Grand conseil à ses lourdes préoccupations. Ce communiqué est le reflet d'une parfaite identité de vues entre le premier magistrat de la République et le gouvernement.

Le cours de vacances 1978 de l'Université s'achève: 200 étudiants des cinq continents y ont participé

Aujourd'hui s'achève à l'Université — le matin pour la séance de clôture et l'apéritif à la Cité universitaire, le soir pour le dîner d'adieu suivi de l'élection de «Miss cours d'été 1978» et du bal — le 83^{ème} cours de vacances organisé, sous l'égide de la faculté des lettres, par le professeur Frédéric Eigeldinger, du séminaire de français moderne.

Deux cents participants à ce cours seront là, prêts à quitter cette ville et la région qui les ont accueillis durant un mois, séjour qui, mis à part quelque mauvaise humeur du temps, leur laissera sans doute de vivants souvenirs de ce petit pays dont les vertus d'enseignement sont estimées dans le monde entier.

DE TOUS LES CONTINENTS

Les cinq continents étaient représentés à Neuchâtel dans les différentes classes formées à l'occasion de ces cours. C'est la Suisse allemande pourtant qui a fourni le plus gros effectif de ces jeunes filles et jeunes gens venus à Neuchâtel apprendre le français ou le perfectionner dans l'un ou l'autre des degrés: débutants, moyens, supérieurs et perfectionnement. Mais il y eut aussi les Etats-Unis avec leurs 32 représentants, puis dans l'ordre d'importance des participants l'Allemagne et le Canada.

Cette année, pour la première fois, Ottawa a envoyé à Neuchâtel seize personnes d'une classe pilote à titre d'essai. Elles préparent leur entrée à l'université de leur pays et leur séjour neuchâtelois leur épargnera des examens. Cette expérience intéressante devrait logiquement aboutir à un élargissement des relations entre l'Université et son cours d'été et le Canada.

Puisque nous parlons de relations, il faut souligner celles qui existent entre la ville et la province d'Aoste et ce cours de vacances, ce qui nous a valu la présence à Neuchâtel, notamment, du maire de la cité piémontaise M. Buongiovanni venu perfectionner son français, langue qui, paraît-il, est fortement menacée de l'autre côté du Grand-Saint-Bernard!

Mais il y eut aussi, parmi ces «étudiants d'été» un député grec, M. Antzès, des directeurs d'établissements d'enseignement, un correcteur de journal, qui voisinaient des lycéens, gymnasiens et étudiants qui constituaient le plus gros contingent 1978.

ÉTUDE ET DIVERTISSEMENT

Que viennent faire ici ces personnes depuis 1893 qu'existe ce cours de vacances dont on a pu craindre la disparition il y a cinq ans mais que M. Eigeldinger, avec beaucoup d'ardeur à la tâche et de déboulement, a sauvé du naufrage en doublant quasiment l'effectif qui le fréquente? Ce sont, nous l'avons dit, des cours de français donnés par treize professeurs spécialisés dans cette langue et en psychologie. La conversation est la discipline la plus importante et les débutants qui font le voyage de Neuchâtel repartent en sachant se débrouiller dans la plupart des situations nées de la vie quotidienne. La conversation se fait avec des moyens d'enseignement modernes.

Puis, il y a le laboratoire de langue, la grammaire, une série d'une quinzaine de conférences publiques sur l'histoire de la Suisse et du Pays de Neuchâtel et la littérature romande, le cinéma suisse, etc. Enfin des exercices de lecture, indispensables à l'enrichissement du vocabulaire, et des expressions.

A côté des études proprement dites, le programme contient des heures de divertissement qui, cette année, furent l'apanage de M^{me} Ariane Brunko, professeur.

C'est ainsi qu'ont lieu des excursions, organisées ou improvisées, — hier ce fut un voyage à Besançon, ville jumelée avec Neuchâtel — des visites du château de Chillon, ou une promenade à Kandersteg et au lac d'Oeschinen, ou plus simplement dans le canton et la région des trois lacs.

La réception offerte aux participants par la ville de Neuchâtel, représentée par le conseiller communal André Buhler, dans son domaine de la Grande-Joux, a été vivement appréciée. L'environnement naturel de cette admirable région jurassienne a impressionné les étrangers.

UN PLAFOND

Le directeur-administrateur du cours, M. Eigeldinger, qui arrive au terme de son mandat de cinq ans, et qui peut être fier d'avoir sauvé le cours de vacances en le revivifiant et en l'élargissant, ne cache pas que le plafond a été atteint, avec un effectif

total de 200 participants. Déjà, il a fallu refuser des inscriptions faute de locaux adéquats en suffisance.

Mais, le frein naturel à cette expansion ne sera-t-il pas la cherté du franc suisse qui a déjà posé quelques problèmes naguère au directeur du cours!

La répartition des participants dans les différents degrés n'est pas simple et c'est une autre préoccupation du responsable et de ses collaborateurs.

Actuellement, deux tests préliminaires orientent les «étudiants»: l'un de discrimination auditive, l'autre de langue écrite et de langue orale. Cela crée, avec tous les avantages et les inconvénients inhérents à cette formule, des classes marquées par un certain mélange d'âges, donc de maturité intellectuelle. Il faudra prévoir, en plus, dit M. Eigeldinger, des tests de conversation.

ADIEUX JOYEUX

Le cours est fini aujourd'hui. Ce matin à l'aube on se fera des adieux, puis on boira l'apéritif de l'amitié née sous le ciel de Neuchâtel. Ce soir, place à l'amusement: à la Cité universitaire en présence du représentant de la faculté des lettres ce sera le dîner de séparation. Une «Miss cours de vacances 1978» sera élue et fêtée, puis la danse mettra un point final à cette soirée internationale digne apothéose d'un mois d'étude.

G. Mt.

La liste s'allonge...

Dans ces affaires d'infractions contre le patrimoine qui ont secoué et porté un sérieux coup à la crédibilité du barreau neuchâtelois, un scandale chasse l'autre, à un tel point qu'il faut un sérieux travail de compilation pour reconstituer la chronologie des événements.

mode «Les Amoureux SA», avait englouti dans l'affaire une bonne partie des fonds revenant à son étude.

24 NOVEMBRE 1976: la Cour d'assises condamne Adrien Thiébaud, notaire à Neuchâtel, à dix ans de réclusion pour escroquerie par métier portant sur des sommes avoisinant dix millions de francs. Le condamné est privé du droit d'exercer une charge, une fonction officielle et de ses droits civiques pour une durée de dix ans.

7 SEPTEMBRE 1977: Claude-Michel Guillaume-Gentil, ancien notaire au Val-de-Ruz, est condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis durant cinq ans par le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel. Infractions retenues: faux, faux dans les titres, banque-roule, violation de l'obligation de tenir une comptabilité.

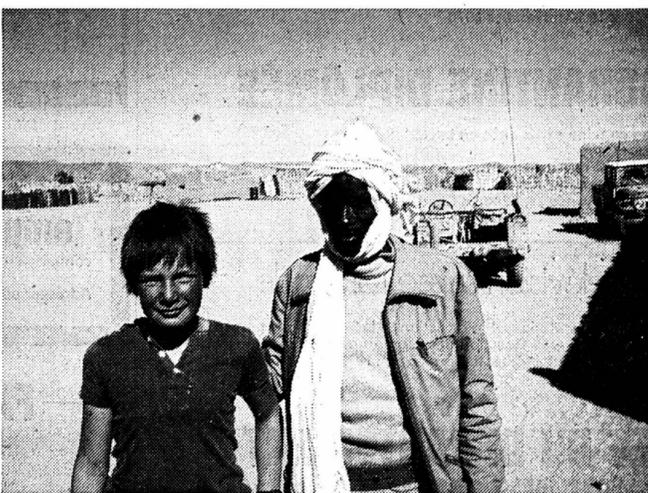
A ces cinq affaires de sinistre mémoire, sont venues s'ajouter: la condamnation d'un avocat du chef-lieu par le tribunal correctionnel de district à une légère peine d'emprisonnement avec sursis pour conduite en état d'ivresse et opposition aux actes de l'autorité; la suspension durant une quinzaine de jours d'un autre avocat de Neuchâtel qui avait encaissé «par mégarde» deux fois les mêmes notes d'honoraires.

25 MAI 1977: Guido Spichy, ancien avocat, est condamné par la Cour d'assises à quatre ans de réclusion pour banque-roule, abus de confiance et escroquerie. Spichy, qui avait ouvert au Landeron un magasin de vêtements de

(II) Une première suisse: des Neuchâtelois au Tibesti

A la découverte d'un pays pauvre, mais hospitalier

Des Neuchâtelois ont participé à une expédition au Tibesti (voir la «FAN» d'hier). Le Tchad est situé au cœur de l'Afrique. Il est limité par la Libye, le Soudan, l'Empire centrafricain, le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Il a une superficie de 1.284.000 km² soit deux fois et demie celle de la France. La population compterait quatre millions d'âmes, mais plus de deux millions de Tchadiens sont émigrés. Le Tchad est un pays constitué par diverses ethnies raciales et religieuses: chrétiens, musulmans, animistes, Arabes, nomades, Moubis, Billaas, Saras, Massas, Toubouris, etc. Justement, le Mouvement de libération nationale du Tchad (Frolinat), qui contrôle des trois quarts du territoire entend unir toutes ces ethnies pour mettre un terme aux querelles tribales suscitées par la politique de division pratiquée par les gouvernementsaux.



Le président Goukouni Ouedeye en compagnie du jeune Jérôme Aerni, de Boudry. (Avipress Aerni)

Tchad a été le berceau de brillantes civilisations dont l'empire du Kanem, au IX^e siècle, le premier Etat organisé sur les rives du lac Tchad.

arrivée à Zouar, nous rendre visite dans la petite maison mise à notre disposition et nous avons été frappés par sa simplicité naturelle...

— C'est le regretté commandant Abou-Said, l'un des chefs de la seconde armée à l'époque, tombé au champ d'honneur à l'âge de 22 ans, qui lors d'une rencontre au chef-lieu nous a encouragés à découvrir le Tibesti. Et de voir que les Toubous, qui comptent dans leurs rangs des chrétiens et des animistes, sont des Tchadiens, des combattants et non pas des «rebelles»...

Les membres de l'expédition ont été accueillis avec hospitalité: — Ils ne nous ont pas tellement posé de questions sur la Suisse, même si notre pays jouit d'un grand prestige moral parmi la direction du mouvement. Les gens étaient avant tout heureux de rencontrer des Européens venus en amis...

M. Aerni et ses compagnons ont eu l'occasion de rencontrer le président Goukouni Ouedeye: — C'est un homme ayant à peine dépassé la trentaine, un grand seigneur, un dirigeant politique et militaire avisé qui aspire à l'institution d'une paix équitable pour tous. Il a accepté de se faire photographier en compagnie de Jérôme. Il a voulu, à notre

— Les combattants du Frolinat partagent avec eux leurs maigres provisions et médicaments. La seule chose dont se plaignent les prisonniers, parmi lesquels il y a 35 officiers, c'est la difficulté d'obtenir des nouvelles de leurs familles vivant dans le sud. Il est vrai que le régime officiel ne tient pas à ce que les «sudistes» prennent connaissance de la réalité...

A relever à ce propos, la présence d'une délégation de la Croix-Rouge internationale au Tibesti qui se préoccupe justement du sort des 3145 prisonniers dont un millier de civils que le Frolinat, par souci humanitaire, désire évacuer. Jaime PINTO (A suivre)



TOUR DE VILLE Réception d'enseignants zuricois à l'hôtel de ville

LA Ville de Neuchâtel, par son président, M. Jacques Knoepfler, a reçu hier matin comme le veut une belle tradition les instituteurs et les institutrices du Real- und Oberschullehrerseminar du canton de Zurich, qui étaient accompagnés de leur directeur, M. Hans Wymann, et de M. Jean-Pierre Boillod, directeur du cours de vacances de l'Ecole supérieure de commerce. Ces instituteurs et ces institutrices, au nombre de 75 et dont l'âge varie entre 24 et 35 ans, ont suivi un cours d'un mois à l'Ecole supérieure de commerce au terme duquel ils ont reçu un brevet d'enseignement complémentaire pour les français.

Un vin d'honneur leur fut offert à l'hôtel de ville. Et au discours présidentiel de M. Jacques Knoepfler, les enseignants zuricois répondirent notamment par des chants, en... français évidemment!

M. Pierre Aubert... le troisième

LE conseiller fédéral et chef du département politique Pierre Aubert, Neuchâtelois comme l'on sait, qui fut mardi à Neuchâtel l'orateur officiel du 1^{er} Août, est le troisième représentant du gouvernement central à s'être adressé aux habitants du chef-lieu durant ces 30 dernières années.

En effet, avant lui ce furent les conseillers fédéraux Paul Chaudet et Roger Bonvin qui vinrent à Neuchâtel pour cette circonstance.

Voiture volée

MERCREDI, la voiture Volvo 144, blanche, portant les plaques NE 10458, a été volée.

Des malandrins cambriolent un magasin

DURANT la nuit du 1^{er} au 2 août, des voleurs ont pénétré par effraction dans le magasin Torre-Amsa, entreprise d'appareils ménagers, en ville.

Il a été emporté une grande quantité d'appareils photographiques, pour un montant de plusieurs milliers de francs.

Les rondes de Securitas s'effectuant à différentes heures de la nuit, sans doute quelques malandrins bien organisés ont-ils de loin surveillé le rythme de la garde, afin de choisir le moment propice pour commettre leur méfait, rue des Fausses-Brayes.

En effet, pour ouvrir la porte du magasin, quelle ne fut pas la surprise du

responsable de voir son geste inutile: on avait «passé» avant lui...

— Du travail propre, bien fait a précisé M. Vacheron, le directeur.

Aucun désordre n'a été constaté mais les voleurs, des connaisseurs sans doute, ont été vivement intéressés par le rayon des appareils photos réflexes — les plus chers! — qu'ils ont littéralement pillé.

Pour «bien faire», ils ont encore emporté deux petites caméras, laissant le reste bien en place...

Ainsi «soulagée» de plusieurs milliers de francs, la maison a déposé plainte.

Dix-neuf enfants de Suisses à l'étranger en vacances à Chaumont



Une vingtaine d'enfants de familles suisses vivant à l'étranger sont en séjour à Chaumont. (Avipress J.-P. Baillod)

DES 400 enfants qui, actuellement, passent des vacances actives dans notre pays sous l'égide de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger, avec la collaboration de Pro Juventute, 19 sont en séjour à Chaumont, au «Bon Larron».

Hier, après une nuit passée sous tente à Chasseral ils sont descendus à La Neuveville, toujours à pied, après avoir fait un pique-nique sur le plateau de Diesse. Puis ils sont rentrés à Neuchâtel en bateau. La fin de cette colonie les verra s'en aller à Morat, toujours sur une embarcation de la SNLNM.

Avant de séjourner à Chaumont ils passeront deux semaines et demie près d'Interlaken où le temps ne leur fut guère favorable.

Ces enfants de familles suisses vivant à l'étranger et dont le séjour helvétique

est gratuit pour les plus nécessiteux venaient d'Allemagne, d'Italie et de France, et leur âge variait de 9 à 16 ans.

Cette découverte ou, pour la majorité d'entre eux, cette redécouverte de la Suisse s'accompagnait de loisirs actifs tels que travaux de reliure d'un journal quotidien, à tenir tout au long de ces cinq semaines, de notions de premiers secours, de lecture de la carte à la boussole, de cuisine, et de toute une série de désempolements tels que baignade, bricolage, jeux en plein air et, ainsi qu'on l'a dit, d'excursions à pied, plus ou moins longues.

Il y a lieu de signaler que sur les 400 enfants qui viennent en Suisse chaque été 20% seulement participent à de telles colonies, les autres étant accueillis par des familles.

G. Mt.

MONTAGNES

LA VUE-DES-ALPES

Collision

Hier vers 11 h, M. A. J., de Colombier, circulait de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Dans le virage de l'Aurore, alors qu'il dépassait un camion, sa voiture est entrée en collision avec celle qui conduisait M. C. A., de La Chaux-de-Fonds, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (27 juillet)

Promesses de mariage: Barth, Denys Michel et Wagner, Madeleine Renée. Mariages civils: Wilhelm, Daniel Marc et Halimi, Mauricette Fortunée.

Prochainement: LA VIE AU TIBESTI

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES SCIENCES

Professeur extraordinaire d'électronique

(activité à temps partiel) *

Domaines d'enseignement: électronique digitale (systèmes logiques, microprocesseurs, microprogrammation) et analogie générale.

Activité de recherche: direction d'un petit groupe de collaborateurs scientifiques à l'Institut de Microtechnique.

Le candidat doit posséder des connaissances approfondies, dans le vaste domaine de l'électronique digitale moderne, ainsi que de bonnes connaissances d'électronique analogique, facilité de contacts avec l'industrie de la région et du pays, bonnes aptitudes didactiques et disponibilité à collaborer avec les collègues.

Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en envoyant au Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, château, CH-2000 Neuchâtel, leur curriculum vitae, une liste de publications et une note contenant la description des activités de recherches qu'elles souhaiteraient pouvoir développer.

Délai pour présenter les candidatures: 15 octobre 1978.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1979 (ou date à convenir).

* Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de l'Institut de Microtechnique, rue Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 60 00.

092615-Z



Ecole professionnelle des arts et métiers
La Chaux-de-Fonds

Année scolaire 1978-1979

Début des cours: lundi 14 août 1978.

Les jeunes gens qui entrent en apprentissage doivent s'inscrire au secrétariat du Centre professionnel de l'Abeille, rue de la Paix 60, La Chaux-de-Fonds, tél. 23 10 66, du lundi 7 au vendredi 11 août 1978.

Selon la loi fédérale sur la formation professionnelle, l'obligation de suivre l'enseignement s'applique à toute la durée de l'apprentissage, y compris le temps d'essai.

095135-Z



COMMUNE DE MÔTIERS

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission du titulaire, la commune de Môtiers met au concours le poste de

CONCIERGE

de l'hôtel de District.

Ce poste pourrait convenir comme appoint à un couple disponible. Appartement de service à disposition.
Exigences: selon cahier des charges à disposition au bureau communal.

Entrée en fonction: immédiatement ou à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées avec la mention « postulation », au Conseil communal, 2112 Môtiers, jusqu'au 21 août 1978 à 12 heures.

095229-Z

CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

A vendre dans le

VAL FERRET (VS)
altitude 1400 m,

joli chalet-restaurant

avec chambres et dortoirs.

Tél. (026) 4 12 79.

095936-I

Particulier vend quartier Vauseyon

villa

de 2 appartements
1 x 4 1/2 pièces
1 x 2 pièces.

Adresser offres écrites à ES 1667 au bureau du journal.

096271-I

Adresser offres écrites à CW 1690 au bureau du journal.

093224-I

2074 Marin
Rue Bachelin 8
Tél. 038 33 20 65

Régie Michel Turin SA
Diplôme féd. de régisseur et courtier

A vendre à Fenin dans un petit immeuble

1 appartement de 3 1/2 pièces
cheminée de salon, garage et place de parc. Situation tranquille.
Service public à proximité.

A vendre à Saint-Blaise

1 appartement de 4 1/2 pièces avec garage
Situation dominante et services publics à proximité. 096439-I



A vendre, à MARIN

PETIT LOCATIF

bien situé, construction 1972. Pour traiter: Fr. 80.000.— 095095-I

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

J'achèterais immeubles ou villas en viager.

Adresser offres écrites à AT 1659 au bureau du journal. 096061-I

A vendre à Bevaix

VILLA

de 6 1/2 pièces, 3 garages, splendide situation, avec vue sur le lac, grand salon avec cheminée, 2 salles d'eau, construction très soignée.

Seiler et Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 096064-I

2500 m²

Terrain à vendre, zone industrielle et constructions. Littoral neuchâtelois.

Adresser offres écrites à ND 1681 au bureau du journal. 094094-I

A LOUER

1 appartement de 2 1/2 pièces

3^{me} étage, vue magnifique, Fr. 429.—, charges comprises.

Tél. (038) 24 56 93, heures des repas. 093705-G

A louer à Boudry pour date à convenir

2 1/2 pièces Fr. 370.—
3 1/2 pièces Fr. 440.—
5 1/2 pièces Fr. 675.—

Appartements très spacieux, cuisine agencée, balcon. 096060-G

A louer à Neuchâtel (rue du Musée)

LOCAUX COMMERCIAUX

Conviendrait pour bureaux, profession libérale, petite industrie tranquille.

Surface totale 1000 m².

Possibilité de subdivision.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 096033-G

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69.

À LOUER pour le 24 septembre à l'Ecluse

appartement de 3 1/2 pièces tout confort. Balcon.

Loyer mensuel Fr. 465.— + charges. 095847-G

A louer, au chemin de la Perrière 11, en zone tranquille, vue imprenable sur le lac, à Neuchâtel, magnifique

appartement de 1 1/2 pièce avec balcon.

Location mensuelle: Fr. 272.—, charges comprises,

appartement de 2 1/2 pièces

Location mensuelle: Fr. 375.—, charges comprises. Pour visiter: M. Nater, concierge, tél. (038) 31 53 85. 095180-G



A louer, BOUDRY Ph. Suchard 28/32/34

appartements

2 pièces, dès Fr. 270.—

3 pièces, dès Fr. 330.—

Pour dates à convenir. 095097-G

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

Baux à loyer au bureau du journal

A louer, rue du Rocher 36,

très joli studio

tout confort. Loyer mensuel Fr. 262.— + charges. Libre dès le 24 septembre.

Pour visiter: M^{me} Jost, concierge tél. 24 12 93.

Pour traiter: Banque FIGUET & CIE Service des Gérances Yverdon.

Tél. (024) 23 12 61, internes 41/42. 096189-G

NEUCHÂTEL

À LOUER

Rue de Champréveyres 7-11

1 pièce Fr. 338.—
2 pièces dès Fr. 426.—
3 pièces à Fr. 510.—

Rue des Saars 2

chambre non meublée Fr. 97.—
studios non meublés dès Fr. 207.—

Rue des Battieux 15

3 pièces à Fr. 457.—
toutes charges incluses.

Les appartements sont situés dans un cadre de verdure, très ensoleillé avec balcon vue sur le lac et les Alpes.

Place de jeux pour enfants.

Garage - parking possible.

Pour tous renseignements:

La Bâloise
Assurances
Place Pépinet 2, Lausanne.
Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

095476-G

Gouttes-d'Or 17, 2000 Neuchâtel

BOXES

dans garage collectif à 70 fr.

Téléphone au 25 07 14, dès 18 heures. 096273-G

A louer à Cortaillod-village, chemin des Polonais

2 pièces dès Fr. 310.—
3 1/2 pièces dès Fr. 430.—
4 pièces dès Fr. 485.—

+ charges, tout confort, cuisine équipée, date à convenir.

S'adresser à Cretegy et Cie faubourg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21. 096339-G

A louer à CERNIER appartement de 3 pièces confort, salle de bains/W.-C., cave, jardin. Fr. 300.— + Fr. 60.— de charges par mois.

Fiduciaire Denis DESAULES Bois-Noir 18, 2053 CERNIER. Tél. 53 14 54. 095988-G

NEUCHÂTEL, ch. de Belleruche 1, à louer tout de suite ou à convenir, appartement de 2 pièces

5^{me} étage.

LOYER: Fr. 380.—, charges comprises.

Cuisine agencée (borgne), chambres de 12 et 10 m², bains/W.-C., cave et galetas, ascenseur.

Gérance: Tél. (032) 22 50 24. 094574-G

COLOMBIER

à louer tout de suite

2 pièces Fr. 340.—

2 pièces Fr. 347.—

2 1/2 pièces Fr. 402.—

charges comprises, confort, rénovés, situation tranquille.

Tél. (038) 31 20 21. 095227-G

OFFRES D'EMPLOIS

L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS DE MICROBIOLOGIE

cherche pour le 1^{er} novembre 1978

UNE LABORANTINE DIPLÔMÉE

ayant une certaine expérience en bactériologie.

Adresser les offres à: Direction de l'Institut neuchâtelois de microbiologie, rue de la Prévoyance 74, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 89 77. 095937-O

radio-télévision suisse romande

Désireuse de confier les émissions d'information de la RADIO à une personne compétente et dynamique, la Direction des Programmes Radio, en accord avec le titulaire actuel qui atteindra la limite d'âge en 1979, met au concours le poste de

CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION RADIO

Les tâches du Chef du Département de l'Information Radio sont contenues dans un cahier des charges qui sera mis à la disposition des candidats.

Qualités requises:

- Grande pratique de l'information, sens aigu de la déontologie journalistique et esprit de décision
- Plusieurs années d'expérience à des postes similaires de haute responsabilité et de gestion
- Connaissances approfondies de la vie et des institutions du pays et de celles de l'étranger
- Vaste culture générale
- Connaissances des langues nationales

Rémunération: selon normes de la SSR et en rapport avec les responsabilités du poste.

Lieu de travail: Lausanne.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 1979 ou date à convenir.

Délai d'inscription: 17 août 1978.

Une discrétion absolue est garantie.

Les candidats, de nationalité suisse, sont priés d'adresser leurs offres détaillées, sous pli personnel, à



Monsieur Bernard Nicod
Directeur des programmes radio
Maison de la Radio
1010 Lausanne

095410-O

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour nos entrepôts centralisés à

ONNENS

UN

manutentionnaire

qui sera formé comme conducteur d'élevateurs (cariste) et qui fonctionnera en outre comme aide-chauffeur environ 2 fois par semaine avec départ au parc FTR à 05 h 00 le matin. De ce fait, ce poste conviendrait à une personne habitant à Serrières.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre.

Offres et renseignements aux FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 45, interne 222224. 095943-O

Importante entreprise de la branche alimentaire cherche pour son dépôt de Cheseaux/Lausanne:

TÉLÉPHONISTE

Nous demandons contact facile avec la clientèle et capacité d'effectuer petits travaux de bureau.

Nous offrons travail intéressant et varié dans ambiance sympathique ainsi que rémunération et prestations sociales modernes.

Engagement immédiat ou à convenir.

Faire offres détaillées avec documentation usuelle et date d'entrée possible sous chiffres PO 27695 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Discrétion assurée. 095901-O

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'échappés industriels, de moules et d'injection de pièces techniques en plastique et cherchons des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

et des

MÉCANICIENS POINTEURS

Adresser offres ou se présenter à

CARACTÈRES S.A.
rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 07 22. 095191-O

Pension à Neuchâtel cherche

employé (e) de maison

connaissant la cuisine.

Adresser offres écrites à AP 1668 au bureau du journal. 094181-O

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath

R. Aeschelmann

Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4

Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tarif de la publicité

ANNONCES: 70 c. le mm, min 25 mm. Annonces locales 57 c. le mm, min. 25 mm. Offres d'emplois 73 c. le mm. Offres d'emplois locaux 60 c. le mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.40 le mm. Réclames Fr. 2.42 le mm (conditions spéciales pages 1, 3 et dernière). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 1.44 le mm. Petites annonces non commerciales 55 c. le mot, min. Fr. 5.50.

Nouveaux tarifs d'abonnements

FAN-L'EXPRESS

dès le 1^{er} janvier 1978

1 ans 112. 6 mois 59.— 3 mois 31.— 1 mois 11.—

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine son gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Vous disposez de **Fr. 12.000.— ou Fr. 25.000.—** alors devenez

PROPRIÉTAIRE D'UN APPARTEMENT À BEVAIX

avec cheminée de salon, cuisine agencée avec lave-vaisselle, grand frigorifique, salle de bains, W.-C., balcon, etc.

UN 2 PIÈCES coût mensuel y compris charges **Fr. 264.—**

UN 5 PIÈCES coût mensuel y compris charges **Fr. 540.—**

Pour une visite ou un renseignement: SEILER & MAYOR S.A. Tél. 24 59 59. 096069-I

124^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Lamentable affaire au tribunal correctionnel

De notre correspondant régional:

En décembre de l'année dernière, comparait devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, Jakob S., 42 ans, domicilié à La Montagne-de-Buttes, devant répondre de nombreux chefs d'accusation. Le plus grave d'entre eux était que S. ait fait subir, à plusieurs reprises, l'acte sexuel à une fille âgée de 15 ans qui, selon le prévenu, était consentante. Les parents de la fille se sont portés plaignants et partie civile. Ce fut la seule prévention que S. admit sans réticence.

Mais quand on lui parla des vols, à part une lampe à pétrole et une louche qu'il reconnut avoir subtilisées, il contesta toutes les autres atteintes au patrimoine ayant trait à des objets les plus divers retrouvés, soit à son domicile, soit à Buttes même.

Lui parlait-on d'une trompette? Elle avait été donnée à ses sœurs. D'un seillon? — Je ne sais pas comment il est arrivé chez moi. J'ignore, répondra-t-il, d'où il tombe... et tout le reste à l'avenant. A croire que S., en suivant sa thèse, aurait finalement été victime de gens malveillants. Quand on lui demanda s'il accepterait que certaines

choses soient restituées à leurs propriétaires, avant une descente dans les sous-sol de l'hôtel de district pour faire un inventaire, S. rétorquera:

— Oui, s'ils sont à eux, mais pas ce qui m'appartient.

TÉLÉPHONE ET POLICE

D'autres griefs étaient encore faits à S. Par exemple d'avoir abusé du téléphone, pour ennuyer, indisposer ou raconter de curieuses histoires. L'une d'entre elles devait d'ailleurs amener la zizanie momentanée dans un jeune ménage. Des coups de fil insolites étaient aussi destinés aux parents de la fille à qui il avait fait la cour. Il put opposer certaines dénégations jusqu'au moment où la ligne fut mise, par les PTT, sous surveillance.

Dans quel dessein S. avait-il inscrit ces parents pour un voyage au... Canada ou avait-il offert en vente leur maison, sans qu'ils en sachent le premier mot? Se faire passer pour un gendarme, voire un agent de la police de sûreté, c'était aussi l'un des reproches faits à S. Du reste, au cours des débats, on s'était aperçu qu'il portait un

pantalon et une chemise qui étaient l'exacte réplique que ceux que l'agent de service avait sur lui...

Bref, tout ceci tenait parfois du rocambolesque mais il faut dire que S. avait passablement de peine à répondre aux questions du juge ou du représentant du ministère public.

COUP DE THÉÂTRE

Plusieurs témoins à charge avaient été entendus et l'un, domicilié à Buttes, cité par la défense, s'était fait excuser. Il semblait donc qu'on s'acheminât vers la clôture de l'administration des preuves, le réquisitoire et les plaidoiries quand un coup de théâtre se produisit.

Le président, les jurés, le procureur et les avocats étaient allés manger au château, pendant une suspension d'audience. A la reprise, on s'aperçut qu'un petit bout de papier avait mystérieusement disparu du dossier. C'était, d'ailleurs, une pièce importante pour étayer l'accusation d'usage de faux. S. contestait avoir été le scripteur.

Malgré de nombreuses recherches, le document demeura introuvable et, finalement,

c'est le défenseur de S. qui déposa une photocopie de cette pièce. Il fut alors décidé que ce double serait soumis à un expert en graphologie. C'est la raison pour laquelle les choses ont traîné en longueur pendant plusieurs mois.

C'est hier que le tribunal correctionnel a repris cette affaire. La Cour, comme en décembre, était composée de MM. Jean-François Béguin, juge suppléant, Roger Chuat de Fleurier, M^{me} Denise Emery de Couvet jurés, et de M^{me} Chantal Delachaux, commis au greffe. Le siège du ministère public était occupé par M. Henri Schupbach, procureur général, le père de la fille était représenté par un mandataire et un représentant du TBRC était là à titre de plaignant.

Une nouvelle prévention, entre-temps, avait encore été dirigée contre S. Il s'agissait de menaces sur la personne d'un garçon de 14 ans, circulant à vélo, à Buttes.

— Il faudrait quand même, à trois reprises, fit remarquer le procureur s'adressant au prévenu, répondre un peu plus poliment au tribunal.

Tous les chefs d'accusation ont repris et S. a persisté dans les déclarations faites précédemment, soit à la Cour, soit lors de l'enquête de police. Trois témoins furent encore entendus. L'un à décharge pourtant, dira ceci: — S. est un grand travailleur. Je n'ai jamais rien eu avec lui mais il a passé à tabac l'ancien secrétaire du Conseil communal de Buttes.

RÉQUISITOIRE ET DÉFENSE

— Je ne veux pas revenir en détail, dira le procureur, sur les vingt-cinq chefs d'accusation dirigés contre le prévenu, car je n'ai pas envie de mettre mon nez dans ce linge sale...

En ce qui concerne les coups de téléphone, M. Schupbach les a qualifiés d'atteinte sordide au droit de la personnalité.

Après avoir relevé que, en plus de certains aveux, il y avait assez d'indices pour entraîner la conviction du tribunal, le procureur de souligner que S. n'avait jamais cessé de mentir. Il a requis contre J.S. une peine de 14 mois d'emprisonnement sans sursis. Si le tribunal ne le suivait pas, le procureur a suggéré que S. soit soumis à un long délai d'épreuve, qu'il soit contraint de consulter un centre psycho-social, qu'il doive se soumettre à un traitement médical et que les armes et munitions qui lui appartiennent soient confisquées.

Le représentant de la partie civile a demandé au tribunal de considérer la gravité des fautes, il s'en est remis à dire de justice quant à la quotité de la peine et a réclamé des dépens.

Quant à l'avocat de J.S., il a convoqué la clémence du tribunal et a plaidé en faveur de l'octroi du sursis.

LE JUGEMENT

Après une très longue délibération qui ne s'est terminée que dans la soirée, le jugement suivant a été rendu: les inculpations de dommage à la propriété, de faux dans les titres et de menaces ont été abandonnées en raison d'un très léger doute. Ont été retenus comme étant graves, les attentats à la pudeur, la calomnie, les abus de téléphone et l'usurpation de fonction et comme moins grave les vols, certaines préventions les concernant ayant elles-aussi été abandonnées.

Finalement, Jakob S. a été condamné à douze mois d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans, moins 46 jours de prison préventive, à payer 300 fr. de titre de dépens et 3937 fr. de frais de justice.

Le sursis a été conditionné à ce que S. ne s'occupe plus de la famille plaignante pendant toute la durée de la suspension de la peine, faute de quoi l'emprisonnement deviendra exécutoire.

Enfin, en ce qui concerne les armes et munitions, le greffe du tribunal les vendra et le montant de cette vente sera imputé des frais judiciaires.

Le Dr Maggi, ancien médecin à Travers, candidat officiel au prix Nobel?

De notre correspondant:

Cette fois c'est officiel. Par lettre adressée au département politique fédéral, le Conseil d'Etat du Tessin a invité les autorités fédérales à déposer la candidature du Dr Giuseppe Maggi au prix Nobel de la paix, pour cette année, en reconnaissance de son œuvre de pionnier au Cameroun.

Giuseppe Maggi est né en 1910, à Caneggio dans le canton du Tessin. Il obtint son doctorat en médecine à Lausanne, pratiqua pendant trois ans en qualité d'assistant à l'hôpital de La Chaux-de-fonds, avant d'ouvrir, en 1938, son propre cabinet à Travers.

Il retourna à Lugano en 1948, quitta le Tessin la même année pour la Tanganyika, à la mission des pères blancs où il fut alors confiée la direction de l'hôpital Kagondo sur le lac Victoria. Impressionné par la misère des popula-

tions indigènes, il quitta la région pour se rendre au Cameroun où il construisit successivement six hôpitaux, dont le dernier est actuellement en construction en pleine brousse. Ces centres hospitaliers, le Dr Maggi les confia dès qu'ils étaient organisés à des médecins suisses et français, n'hésitant pas personnellement à se transformer en architecte, ingénieur et maçon pour continuer la tâche.

Il a aussi formé sur place des médecins et infirmiers indigènes ainsi que du personnel sanitaire. Les fonds sont mis à disposition par une fondation créée à Lugano sous la présidence du conseiller national Camillo Jelmini.

Bien qu'il ait quitté Travers il y a trente ans, le Dr Maggi laisse toujours un souvenir reconnaissant dans la population de cette commune où il a conservé de solides et fidèles amitiés.

Le 1^{er} Août

(c) La cérémonie marquant l'anniversaire du pacte de 1291 s'est déroulée à Travers sur le territoire de la « Commune libre du bas du pont ».

Après une production de la fanfare « La Persévérante », l'orateur du jour, M. Eric-André Klausner, a retracé l'histoire de la commune de Travers qui s'est toujours trouvée à l'avant-garde de l'actualité et qui l'a même précédée en quelques occasions. Depuis 1202 à nos jours, M. Klausner a mis en évidence les faits saillants de l'histoire du village et de ceux qui y ont contribué: une allocation enrichissante et appréciée.

Cette année, le feu commémoratif a bien voulu brûler sans se faire prier et les feux d'artifice ont été tirés alors qu'une mongolfière miniature s'élevait dans un ciel sillonné d'éclairs artificiels.

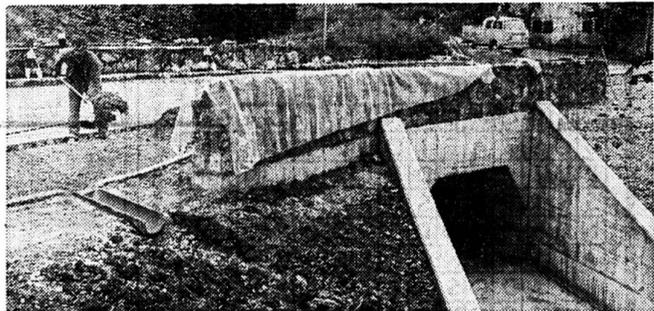
Les élèves gardes forestiers

(r) Dirigée par M. Frédéric-Louis de Pourtales, ingénieur forestier EPFZ, qui a passé sa jeunesse à Boveresse, l'Ecole intercantonale de gardes-forestiers de Lyss (Berne) organise chaque année des stages de travaux pratiques dans le terrain. Cette fois-ci, les chantiers sont organisés au Val-de-Travers.

Stationnés à Couvet, dans les locaux de l'ancienne Ecole de mécanique et d'électricité de la rue Edouard-Dubied, ces futurs gardes-forestiers ont inscrits trois objectifs principaux à leur programme: l'aménagement du cours supérieur du lac et de son affluent, le ruisseau des Cambudes; la remise en état d'un tronçon particulièrement délicat du chemin de la Percinée, dans le massif du Creux-du-Van; l'entretien du chemin des Chamais, dans les forêts de la Robella.

Dans les gorges de Noirvaux

On démolit un pont et on en répare un autre



Par un épaulement en béton et la consolidation du mur, le pont sur « La Dénériaz » est tout de neuf revêtu (Avipress J.-P. Baillo)

De notre correspondant régional:

Des travaux routiers sont actuellement en cours, ou vont être mis en chantier, sur la route cantonale Fleurier-Sainte-Croix, entre Buttes et Noivaux, en territoire neuchâtelois.

Près de l'ancien hameau de Noirvaux, à l'entrée des gorges du même nom, le pont sur « La Dénériaz » — ruisseau formant plus bas la rivière « Le Butte » — était fissuré et le mur aval, sur le bord de la route, en train de se disloquer.

Le département des travaux publics a chargé la section des ponts et chaussées de s'occuper des réparations nécessaires. Ainsi procède-t-on, depuis le début du mois dernier, au renforcement de l'ouvrage d'art par un épaulement en béton et à la consolidation du mur. Cela permet, du même coup d'élargir la chaussée et d'augmenter la visibilité à cet endroit. Vers le milieu de ce mois, tout sera probablement terminé.

UN PONT SUPPRIMÉ...

Récemment, un second chantier a été préparé à Longeauge, au bas des Gorges. Le pont enjambant « La Baume », ruisseau lui aussi quand les eaux ne sont pas hautes, est au bout du rouleau. Il s'est révélé impossible de l'élargir et de le réparer sans engager des dépenses par trop excessives.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Colère froide » avec Peter Fonda (18 ans).
Môtiers, château: « Le Val-de-Travers au 18^{ème} siècle ».
Môtiers: exposition Rousseau.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 2 heures.
Médécin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 53 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280.
Service du feu pour tout le Vallon: 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

Réussite de la Fête nationale aux Hauts-Geneveys

De notre correspondant:

Toute la journée, le temps fut gris, frais et incertain; il y eut même une averse en fin d'après-midi et les augures n'étaient pas très favorables. Pourtant, tout s'est bien passé, sans pluie, par un temps agréable et assez doux.

A une allure un peu trop rapide pour certains, le cortège égayé par la cohorte des enfants porteurs de lampions, monta de la place de la Gare aux Gollières. M. Jean-Pierre Pieren, président du Conseil communal, souhaita la bienvenue au nombreux public venu du village et du dehors. On remarqua en effet la présence d'une douzaine de Belges, en vacances au chalet des Neuchâtelois de l'extérieur qui avaient tenu à se joindre à notre fête nationale. La SFG fit une excellente démonstration en exécutant un très bon mouvement de l'école de corps qui lui valut une bonne note à la fête fédérale de Genève.

M. Jean-Pierre Pieren, président du Conseil communal, s'adressa à l'auditoire attentif, en mettant l'accent sur la stabilité de la Suisse au 687^{ème} anniversaire de sa fondation. Malgré des interventions par-

fois incisives de certains noyaux contestataires et détracteurs de l'armée qui cherchent à saper nos institutions, à dénigrer nos autorités, le peuple suisse désire conserver un pays fort et libre. La liberté dans la légalité c'est parfois un peu restrictif et discutabile, mais un certain ordre, une certaine discipline civique sont la force du pays. Et M. Jean-Pierre Pieren de faire la comparaison des libertés du peuple suisse avec les oppressions et les emprisonnements, les tortures dont sont victimes ceux qui ont le courage de dire ce qu'ils pensent, dans certains pays de l'Amérique du Sud et dans les pays de l'Est.

Malgré certaines imperfections de

notre démocratie, soyons heureux et reconnaissants d'être Suisses, conclua M. Pieren, avant que l'assistance n'entonne l'hymne national. Les pupilles se produisirent ensuite agréablement pour le plaisir de chacun, précédant les feux d'artifice, spécialement nombreux et variés cette année.

L'embrasement du grand feu est toujours un moment attendu. Par temps calme, ses grandes flammes s'élevèrent à plus de dix mètres, accompagnées de gerbes d'étincelles. Avant et après la fête, chacun savoura une excellente soupe au pois, le jambon à l'os, les frites et la salade grâce au dévouement des membres de la Société de développement.



Rien de mieux que chacun « son » feu

(Avipress - Schneider)

Le 1^{er} Août à Fontaines

Un nombreux public s'est déplacé dans la cour du collège pour assister à la Fête nationale. Immédiatement après la sonnerie des cloches, M. Edouard Egli adressa un message à ses concitoyens, rappelant d'abord les origines de la Confédération helvétique. Il donna une définition de la liberté, rappelant que des millions d'hommes, de femmes et d'enfants cherchent désespérément à retourner dans leur patrie où à en retrouver une nouvelle dans laquelle ils seront définitivement libres.

Lançant alors un appel aux privilégiés, comblés et insouciant que nous sommes, dans un pays où il fait bon vivre, il adjura ses concitoyens de ne pas se laisser griser par toutes les facilités de notre temps. Il les invita à être plus humains, plus tolérants, plus justes et modestes. Parlant de la dégradation de la société contemporaine, il en analysa les causes: orgueil, goût de l'argent, mépris des autres, désir de paraître. Il demanda à chacun d'œuvrer afin de laisser quelque chose de valable et de vivable à nos enfants,

sachant nous contenter du patrimoine irremplaçable que nous possédons.

Dès ce moment, ce fut vraiment la fête: cortège aux flambeaux conduit par un orchestre trénant sur un char joliment décoré, jusqu'à l'emplacement du « grand » feu qui, après bien des hésitations, se décida à lancer ses flammes vers le ciel gris.

Chacun se rendit ensuite à la salle de gymnastique pour assister aux démonstrations de la SFG et déguster la collation généreusement offerte. Et comme toute fête, celle-ci se prolongea par la musique et la danse.

Faut-il ajouter qu'une seule ombre plana sur cette soirée, parfaitement organisée et réussie: les excès dépassant toute mesure d'une bande de jeunes mal élevés, perturbant ce qui devait être une fête gaie et joyeuse. D'ailleurs, ils ne perdent rien pour attendre, car la coupe a débordé et plusieurs personnes sont décidées à intervenir contre cette bande qui sévit depuis longtemps dans notre village.

Chévard et la Fête nationale

De notre correspondant:

Une commission du 1^{er} Août, désignée par le Conseil général, est chargée depuis plusieurs années d'organiser la cérémonie de notre Fête nationale. Elle n'a pas failli à sa tâche, malgré les vacances et, le temps qui s'annonçait pluvieux. Un cortège a été organisé devant l'hôtel de la Croix d'Or tout spécialement pour les petits qui ont reçu gratuitement un lampion, les plus grands une torche. A la tombée de la nuit, la fanfare L'Ouvrière conduisit le cortège place du Boveret.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piervigiani, Fontainemelon, des 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse, Les Geneveys-sur-Coffrane: « Le Grenier », tous les jours sauf le mardi.

BOUDEVILLIERS

Nouvelles places d'arrêt pour les bus VR

Les places d'arrêt des bus VR actuelles, au centre du village, sont dangereuses pour les usagers de la route, la chaussée étant étroite et masquée à cet endroit.

De nouvelles places d'arrêt ont été créées à l'ouest du village, celles du centre seront supprimées dès leur mise en service.

La population sera informée en temps opportun.

FÊTES DE GENÈVE

Thème « A cœur joie »

Pendant 3 jours

Bals - Fête foraine - Concerts

Vendredi 11 août, 20 h. 30

COUPE D'EUROPE

DES MAJORETTES

avec les troupes championnes

d'Allemagne, Angleterre,

Belgique, Espagne, France,

Hollande, Italie et Suisse

Samedi 12 août et

dimanche 13 août, 15 h.

CORSO FLEURI

Samedi 12 août, 21 h.

FEU D'ARTIFICE

pyromélogique

Fête de nuit, dans la rade

Dimanche 13 août, 20 h. 30

COUPE D'EUROPE

DES MAJORETTES

FINALE

Lundi 14 août, 20 h. 30

Patinoire des Vernets

CONCERT FINAL

Musique des Paras anglais

Musique City Band d'Australie

Ballet de Sri Lanka, Ceylan

Championne d'Europe 1978

des Majorettes

Location et avant-programme:

OFFICE DU TOURISME

DE GENÈVE

2, rue des Moulins

Tél. (022) 28 72 33

Trains et tarifs spéciaux au

départ de nombreuses gares CFF

095971 R

REMERCIEMENTS

Très touché des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Roberto TREZZI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages ou leurs dons au home Dubied, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

Hölstein et Ecublens, août 1978. 095228 X

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités

COUVEY
NON-RÉPONSE
FLEURIER

63 23 42
63 19 89
61 15 47

NOUVEAU



Prix choc: Fr. 13.950.-

La nouvelle Ascona 2000 Special!

Extraordinaire par sa conception, sa puissance et son équipement. Un prix imbattable. Modèle 4 portes.

Essayez-la chez nous.



AU GARAGE DU ROC HAUTERIVE
Tél. (038) 33 11 44

Agents locaux:
Ed. Barbey, tél. 53 28 40, Dombresson, Jean Wüthrich,
tél. 41 35 70, Colombier, tél. 46 13 96, Bevaix.

096076-A

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Colombier).

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30. Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama. Grande place de parc.

096098-A

BOUCHERIE DE GROS

Demi-porc	le kg	Fr. 6.40
Carré de porc		Fr. 13.-
Demi-veau		Fr. 13.-
Veau, quartier devant		Fr. 10.-
Veau, quartier arrière		Fr. 16.50
Carré de veau		Fr. 17.50
Bœuf, entier ou demi		Fr. 9.70
Bœuf, quartier devant		Fr. 6.70
Bœuf, quartier arrière		Fr. 12.90
Cuisse de bœuf		Fr. 12.-
Bouilli, côtes plates		Fr. 6.50
Alouau		Fr. 16.50
Agneau entier		Fr. 12.-
ACTION lard fumé à la borne, par plaque		Fr. 9.-

Passer vos commandes assez tôt!

Commerce de viandes
E. Sterchi-Schwarz
(029) 2 33 22
1635 LA TOUR-DE-TRÈME
(en face de la poste)
096190-A

Voulez-vous passer des vacances tranquilles et ensoleillées à l'air tonifiant? Alors choisissez le sympathique

hôtel pour familles STERNEN à Weissenburg-Bergli (Simmental)

De nombreuses possibilités de promenade et de tourisme pédestre vous attendent. 1000 m d'altitude. Chambres avec eau froide et eau chaude. Cuisine soignée. Pension complète de 28 à 32 fr.

Se recommande: famille Alb. Müller
Hôtel-restaurant Stern
3764 Weissenburg-Bergli i/S.
Tél. (033) 83 12 65. 096409-A

La FAN est fournisseur de papier maculé

imprimée blanche Hi-Fi à des conditions très avantageuses

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Automobilistes!

Pour passer au mieux l'expertise de votre véhicule, demandez-nous un devis sans engagement. Préparation soignée, prix compétitif.

La bonne adresse:

GARAGE INTER

Claude Krattiger
Parcs 40 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 50 20. 085358-A

Mini 1275 GT

1272, 63.000 km. Expertisée, état impeccable.

Tél. (038) 61 18 51, aux heures des repas. 096295-V

A vendre Audi 80 L

1976, 4 portes, vert métallisé, 30.000 km, 1^{er} main.

Mini 1000

1975, 24.000 km, 1^{er} main.

Mini 1000

1974, 50.000 km, Fr. 3900.-

Austin Allegro break

neuve, bleu métallisé, gros rabais.

Tél. (038) 61 34 24
Garage du Pré Fleurier. 096287-V

R 12

expertisée, Fr. 2900.-

Tél. 24 57 17 - 31 35 35. 095986-V

Bateau

Glisseur de Cortail-Johnson 50 cv, 5 places, année 71 env. Fr. 3500.-

tél. (022) 31 70 00, interne 360 bureau. 093905-V

GS

46.000 km, 1973, 1^{er} main, expertisée, Fr. 3800.-

Tél. 24 57 17 - 31 31 01. 095985-V

RENAULT 17 TL	75.000 km	1973
RENAULT 16 TS	23.000 km	1976
RENAULT 16 TS aut.	63.000 km	1972
RENAULT 14 TL	19.000 km	1977
PEUGEOT 304	51.000 km	1974
AUSTIN ALLEGRO		
Break	27.000 km	1977
AUSTIN PRINCESS	60.000 km	1976
TOYOTA COROLLA	24.000 km	1977
TOYOTA CELICA	22.000 km	1977
FIAT 128	Fr. 4800.-	1973
HONDA CIVIC	47.000 km	1975
MGB GT	21.000 km	1976
VW PASSAT Variant	32.000 km	1976

095212-V

ROBERT
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

AUTOMOBILISTES AESCHLIMANN

Entrée: Prébarreau 12 NEUCHÂTEL
Ø atel. 25 90 55, dom. 33 35 78
UNE BONNE ADRESSE
N'attendez pas que votre voiture devienne mate
RETOUCHES AUTOS
POLISSAGE 065714-V

hors-bord Renault 5 LS

Expertisée, bleu métallisé, 48.000 km, 1975.
Tél. 31 65 74, dès 18 heures. 093215-V

DES OCCASIONS À VOIR AU 1^{er} ÉTAGE 11, Pierre-à-Mazel (038) 25 83 01

GARAGE DES 3 ROIS SA

Mazda RX 2 1976, 4 portes
Taurus 1600 L 1976, 4 portes
Capri 1600 GL 1977
Ford Maverick 2,8 L 1972
Volvo 144 1974
Escort 1300 L 1977, 4 portes
Lancia Beta 1300 1976, traction avant
Toyota Corolla 1200 1977, 4 portes
Mazda 818 cpé 1300 1972
Alfasud L 1976, 4 portes
Mini 1275 GT 1971
Opel Ascona 1973, 4 portes
Simca 1100 S 1975, 5 portes
Sunbeam Combi 1300 1974, 5 portes
Renault R15 GTL cpé 1977
Mini 1000 1973
Peugeot 304 Combi 1974
Alfetta 2000 GTV 1977
Giulia 1600 Nuova 1976
Granada 2.3 I 1977, 4 portes
Opel Manta 1900 S 1973

Garage La Cité S.A. PEUGEOT

Bouhin 3 - Peseux
Tél. 31 77 71

PEUGEOT 604 SL GC automatique	1976
PEUGEOT 304 SLS	1977
PEUGEOT 304 S	1975
PEUGEOT 304 S	1974
PEUGEOT 304 GL	1976
PEUGEOT 304 GL	1973
PEUGEOT 304 GL	1973
PEUGEOT 104	1973

Autres marques:
TOYOTA COROLLA LIFT BACK 1977
AUDI 80 4 portes 1975
SIMCA 1100 S 1971
RENAULT R4 1974
MINI 1000 ESTATE 1972
AUSTIN 1300 2 portes 1973

Chez nous, la garantie est intégrale. 096422-V

Garage Waser La Côte

Triumph Spitfire 2300 - 095005-V
Peseux
Tél. (038) 31 75 73

Lancia Fulvia

Coupé, 1968, Bas prix.

Tél. (038) 41 27 43. 095991-V

Garage M. Bardo S.A.

Agence Alfa Romeo - Datsun Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42

OCCASIONS À SAISIR

ALFASUD	1973	4500.-
CITROËN 2 CV 4	1975	4500.-
DATSUN 1300	1970	3900.-
DATSUN 1800	1970	4500.-
DATSUN 120 Y cp	1975	7900.-
LADA 1200	1972	3900.-
RENAULT 12 L	1971	3800.-
PEUGEOT 204 br	1973	4500.-
VAUXHALL VIVA	1972	2900.-

Voitures en parfait état Expertisées et garanties Financement - Échange

Garage M. Bardo S.A. Agence Alfa Romeo - Datsun Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42



MERCEDES COUPÉ 450 SLC

1973, couleur: or, intérieur: cuir, toit ouvrant électrique. Radio à chercheur automatique, 62.000 km. Parfait état.

Fr. 33.900.-

AGENCE OFFICIELLE



R 16 TS

1973, 80.000 km. Expertisée, prix à discuter.

Tél. 24 57 17 ou 31 31 01. 096347-V

Peugeot 204

70.000 km, Fr. 2800.-

Tél. 24 57 17 ou 31 31 01. 096348-V

Mini 1000

1973, 60.000 km. Expertisée, Fr. 2900.-

Tél. 24 57 17 - 31 35 35. 095987-V

Yamaha 650

1976, expertisée, Fr. 3700.-

Tél. 46 16 80. 094136-V

R 12

1973, expertisée, Fr. 2900.-

Tél. 24 57 17 ou 31 31 01. 096349-V

Mini 1100 special

1977, 23.000 km, radio, housses, roues neige, multigarantie.

Tél. (038) 61 34 24
Garage du Pré Fleurier. 096286-V

Cortina

1200 fr., bon état, expertisée.

Tél. 33 70 30. 094186-V

bateau

cabine, type Microplus 502, moteur 65 Johnson + 4 ps Mercury. Elevateur électrique + écholot. Taud. Prix neuf 24.000 fr., cédé à 18.000 fr.

Tél. (038) 33 73 40. 093176-V

Garage Waser La Côte

Triumph Spitfire 2300 - 095005-V
Peseux
Tél. (038) 31 75 73

Lancia Fulvia

Coupé, 1968, Bas prix.

Tél. (038) 41 27 43. 095991-V

Garage M. Bardo S.A.

Agence Alfa Romeo - Datsun Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42

ESSAIS SANS ENGAGEMENT CREDIT IMMEDIAT GARANTIE

GARAGE DES 3 ROIS SA

096429-V

Opel Kadett City

1975 23.000 6.500.-
Honda Civic 3 p. aut. 1977 11.000 8.900.-
Alfasud 1973 59.000 3.900.-
Datsun 240 1973 47.000 5.800.-
Volvo 244 DL 1974 40.000 9.900.-
Plymouth Valiant 1975 47.000 12.500.-
Opel Rekord 2000 1976 54.000 10.800.-
Peugeot 304 break 1976 34.000 7.700.-
Renault 6 TL 1974 49.000 5.600.-
Ami super break 1974 40.000 4.800.-
GS 1015 1976 28.000 7.800.-
GS 1220 1973 25.000 4.900.-
GS 1220 break 1973 40.000 6.100.-
GSX 2 1975 30.000 7.800.-
GS Pallas 1975 52.000 6.300.-
Alfetta GTV 1977 23.000 15.900.-
BMW 2800 1969 8.800.-
Austin Princess 2200 1976 54.000 9.400.-

Avec nos occasions nous vous offrons l'assurance dégâts de parking et malveillance de l'Altstadt.

Maintenant à BEVAIX



Garages Henri Favre Carrosserie
Neuchâtel/Bevaix - tél. 46 12 12

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

magasinier-vendeur

en pièces de rechange automobile.

Qualifié avec expérience de la branche.

Téléphone pour rendez-vous 24 76 61. 096297-O

Infirmières - assistantes

sont recherchées par un établissement médico-social pour personnes âgées.

Cadre et ambiance de travail agréables.

Possibilité d'horaires adaptés.

Conditions et renseignements à la Direction de la Maison de Retraite du Jura à Ballaigues.

Tél. (021) 83 26 08 ou 83 18 93. 095115-O

AIDE-MÉCANICIEN

Activité:

Nettoyage et entretien de machines, anglage, prémontages faciles, divers.

Exigences:

Bonne santé, robuste, cordial, 25-30 ans.

Veuillez téléphoner à notre chef de personnel M. J. Chenaux.

MIKRON HAESLER S.A.

Fabrique de machines-transferts

rte du Vignoble 17, 2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 41. 095868-O

Institut suisse d'étude de marché et d'opinion cherche pour la région de Neuchâtel

un (e) responsable local (e)

de son réseau d'enquêteurs.

Ce poste, à temps partiel, convient parfaitement à une dame ayant le sens de l'organisation et des responsabilités. Environ 50 à 70 heures de travail par mois. Il ne comporte ni publicité ni vente.

Les offres sont à faire parvenir avec les indications suivantes:

- temps disponible et activité actuelle
- âge et état civil
- téléphone et heures de contact
- rapide curriculum vitae
- photo récente.

Faire offres sous chiffres PQ 901946 à Publicitas, 1002 Lausanne. 096200-O

MIGROS - une affaire SOLIDE !

NEUCHÂTEL cherche

pour son Marché RUE DE L'HÔPITAL À NEUCHÂTEL

MAGASINIER

- possibilité de formation par nos soins

- âge idéal 30-35 ans

Nous offrons: - Place stable - Semaine de 44 heures - Nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL service du personnel, tél. (038) 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL. 095819-O

NOS OCCASIONS AVEC 12 MOIS DE GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Prix affichés - Toutes les voitures avec garantie écrite - Echange possible - Crédit à conditions intéressantes - Leasing

Exposition accessible de 6 h 30 à 23 h 30

ALFASUD TI 2 p.	06-1976	22.500 km	NSU RO 80	06-1972	79.500 km
FIAT 128 4 p.	04-1973	69.000 km	MINI 1000	07-1973	23.000 km
FIAT 132 GLS 4 p.	03-1977	16.000 km	AUSTIN 1300 GT 4 p.	03-1973	53.400 km
LANCIA GAMMA 2,5 I, 4 p.	05-1978	6.000 km	AUSTIN 1300 4 p.	04-1	



football

LA RONDE DES ÉQUIPES DE LIGUE A, VERSION 1978/79

GRASSHOPPER: UN TITRE À DÉFENDRE

Grasshopper a fini par convaincre les grincieux, la saison dernière. Il est vrai qu'au début du championnat, il nous avait également fait grincer des dents. Son jeu peu «rationnel» n'enthousiasmait pas les foules, puis il y eut la métamor-

phose. N'oublions pas toutefois, les piètres spectacles offerts par les «sauterelles» à Bratislava ou à Francfort.

N'empêche, sur la longueur de la compétition, la formation du Hardturm

s'est montrée la plus régulière, la plus douée. L'arrivée de Heinz Hermann, venu du FC Seefeld (2^{me} ligue), lui donna une nouvelle dimension dès le printemps. Il n'est pas exagéré d'affirmer que c'est ce dernier qui transforma l'équipe, qui donna un nouvel élan à des hommes comme Ponte et Sulser qui, à l'image d'Elsener, rêvaient de quitter le club.

ESPOIR...

Ayant atteint les demi-finales de la coupe UEFA, ayant conquis le titre national, tout fut finalement beau pour Grasshopper. En ira-t-il de même au cours de la nouvelle compétition qui va débuter dans huit jours?

On ose le penser. Helmut Johannsen ne cache pas que le but premier des «sauterelles» est de défendre le bien acquis sur le plan national.

J'espère cependant que nos résultats ne dépendront pas trop de la forme du jour

Le contingent

Gardiens: Berbig (54), Inderbitzin (49).

Défenseurs: Niggli (52), Nafzger (56), Lauper (60), Montandon (51), Hey (49), Piccard (50).

Demis: Bachmann (58), Bauer (53), Hermann Heinz (58), Meyer (49), Ponte (55), Wehrli (56).

Attaquants: Sulser (55), Traber (51), Egli (58), Hermann Herbert (56), Bouli (55).



DIFFICILE SUCCESSION.— Au Hardturm, l'ex-Lausannois Traber (en blanc) aura la difficile mission de faire oublier Elsener et son fameux «sens du but».

(ASL)



hippisme

Ce matin, début du 3^{me} concours officiel

Participation très relevée à Fenin

Au fil des années, le concours hippique officiel de Fenin a acquis ses «lettres de noblesse». Pour la troisième «édition» de ses journées hippiques, le comité d'organisation du Centre équestre de Fenin a eu la main heureuse puisqu'on note une participation très relevée: plus de 360 chevaux fouleront l'herbe du manège, dès ce matin et jusqu'à dimanche.

La quantité, heureusement, n'est pas toujours au détriment de la qualité. Le concours de Fenin en apportera la preuve ce week-end car, en plus d'une participation-record (environ 800 départs seront donnés cette fin de semaine), on note la présence de concurrents cotés dans l'élite suisse des cavaliers de sauts.

EN VEDETTE

Une semaine après le Concours national de Tramelan, Philippe Guerdat, de Bassecour, Gerhard Etter, de Montsrier, Hermann von Siebenthal, de Bienne, Ruth Schirmer, d'Orpund, Sabine Villard, de Genève, Beat Grandjean, de Guin, Bernard Perrin et son talentueux fils Martial, d'Epandes, le Lucernois Albert Lischer (vainqueur de la puissance «S» à Prez-vers-Noréaz), Urs Hofer et bien d'autres encore seront au rendez-vous du Val-de-Ruz.

Le concours de Fenin a changé de dimensions. Toutefois, le caractère simple et jovial demeure; un grand nombre de fervents du sport hippique, amis du cheval, anciens dragons et autres se plaisent toujours à venir encourager nos cavaliers autour du magnifique paddock. La qualité des cavaliers n'est pas étrangère à

ce succès, car en plus des meilleurs concurrents du canton, on note des inscriptions du Seeland, du Jura, des cantons de Vaud, Genève, Fribourg et même de Lucerne.

PROGRAMME CHARGÉ

Quatre ou cinq épreuves de degrés divers par jour, c'est ce que prévoit le programme, cette année.

Aujourd'hui, ce sont les cavaliers des catégories R1 et L2 qui seront en piste, alors que, dès samedi matin, les cavaliers de catégorie R2 et M1 leur succéderont. Dimanche, une place sera réservée aux cavaliers «en herbe»; une épreuve de catégorie «libre», réservée aux concurrents sans licence, est toujours très prisée du public car, si les difficultés ne sont pas énormes, ces concurrents débutants montrent bien que les qualités de cavaliers de sauts ne s'acquiescent pas en un jour! Les concurrents des catégories R3 et M2 seront également au rendez-vous du concours de Fenin.

Au comité d'organisation, la cordialité est de rigueur. Le cumul des fonctions est chose courante. C'est ainsi qu'en plus de la fonction de vice-président, André Matile aura la tâche de construire les par-

cours, ce qui n'est pas une mince affaire. Le président, Daniel Schneider, est aussi un redoutable cavalier. Il tentera, en montant son «crack» Oliver-Twist, de renouveler les bonnes prestations de la semaine dernière, à Tramelan.

CHAMPIONNAT CANTONAL

Cette année encore, un fameux spectacle est assuré à Fenin. Il y a de belles luttes en perspective, car on approche de la finale du championnat neuchâtelois, qui aura lieu les 9 et 10 septembre, à la Chaux-de-Fonds. Si, en tête du classement, le Chaux-de-Fonnois Walter Steiner et «Fleur de Lupin» sont assurés de pouvoir faire partie des 20 meilleures paires finalistes, en queue de peloton, tout est encore possible et les cavaliers neuchâtelois voudront à tout prix gagner quelques points pour accéder à la finale.

C.G.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La fête ratée des juniors neuchâtelois

«Monsieur le rédacteur,

Voici quelque temps, paraissait dans votre journal un article de M. Gino Gioria signalant que la sélection cantonale de football, qui devait jouer la finale de la Coupe suisse des juniors au Wankdorf, le 15 mai, avait été écartée sans motifs valables. Entraîneur de cette sélection, je tiens à donner des précisions sur ce qui s'est passé. Les agissements lamentables de l'A.S.F. méritent d'être dénoncés.

Voici les faits:

Le 4 avril, une circulaire de l'A.S.F. confirme celle du début de l'année: la finale des sélections cantonales se jouera en ouverture de la Coupe de Suisse, au Wankdorf.

Nous sommes en demi-finale et la motivation est de taille! Nous battons la sélection valaisanne, non pas sur terrain neutre comme cela aurait été décent, mais au Valais, avec un arbitre valaisan. Youpi! à nous la fête le 15 mai au Wankdorf. Nous sommes fiers et n'avons pas peur de montrer notre football.

Tout était prévu, le comité de l'A.C.N.F., la commission juniors, les parents, les «supporters» (ils étaient au moins quarante de La Sagne pour voir les deux sélections du village...). Le 10 mai, lettre de l'A.S.F., service juniors: «Le match est renvoyé, cela pour des raisons que nous n'aimerions pas citer dans cette lettre», puis: «Nous nous efforçons de trouver, ces prochains jours, une date qui vous conviendra et qui vous assurera de jouer cette finale devant une assistance qu'elle mérite largement».

Le 15 mai la finale Servette-Grasshopper, restée nulle, est déclarée à

rejouer. Rien n'est perdu pour mes juniors qui piétinent d'impatience... mais la nouvelle finale verra d'autres juniors! Le 19 mai, l'A.S.F. nous écrit que nous jouerons en ouverture d'un match de barrage, le mardi 30 mai.

Le 26 mai, je réunis (à nouveau) l'équipe. Les demandes de congé sont écrites. Samedi 27 mai, à 23 heures le championnat suisse est terminé et il n'y a pas de matches de barrage; il faut tout renvoyer! J'exécute.

Dimanche et lundi on me propose, par téléphone, de jouer tout de même mardi soir!

J'arrête ici les frais en signalant que nous avons perdu cette finale le 11 juin, à Keniz, devant «une assistance que nous méritons largement». En réalité, une trentaine de personnes...

L'A.S.F. a offert un ballon... à l'A.C.N.F. et pas un petit souvenir à l'équipe... peut-être pour que celle-ci oublie plus vite.

Voilà la façon dont on traite l'élite des footballeurs juniors, ceux qui, dans 4 ou 5 ans, devraient remplacer leurs aînés. Il serait temps, si l'on veut le bien de nos juniors, de «shooter» certains dirigeants si l'on veut pouvoir exiger un minimum de respect de la part de nos jeunes footballeurs.

Ce n'est certainement pas l'avis de M. Cohannier, du FC Servette, qui, lui, a obtenu le droit, pour ses juniors, de jouer au Wankdorf, et cela de M. Edgar Obertufer, secrétaire général de l'A.S.F., le responsable de cette gabegie.

«Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur»

Bernard PORRET
Instructeur ASD
Resp. des sélections régionales.



natation

LES NAGEURS AMÉRICAINS SONT EN VERVE

Quatre courses, trois records mondiaux!

Trois records du monde, dont deux chez les dames, en quatre épreuves individuelles: tel est le bilan de la première journée des championnats des Etats-Unis, qui ont débuté à Woodlands, dans le Texas.

On s'attendait plus ou moins à voir Tracy Caulkins, une jeune prodige de 15 ans, de Nashville, dans le Tennessee, améliorer le record du 200 m quatre nages d'Ulrike Tauber (2'15"85). Elle y est parvenue, en 2'15"09. Par contre, Kim Linehan, en battant, en 4'07"66, le record du monde du 400 m libre de Petra Thumer de plus d'une seconde (4'08"91) a provoqué une énorme surprise. En finale, on attendait surtout Cynthia Woo-

dhead (14 ans), qui avait réalisé le meilleur temps des séries (4'10"69). Elle a dû s'incliner devant le «finish» étourdissant de Linehan, une New-Yorkaise de 15 ans qui nage sous les couleurs d'un club de Floride.

UN INCONNU

Mais, en fait de surprise, la plus grande fut celle causée par Steve Lundquist, un

Duel canado-australien en vue aux 11^{mes} Jeux du Commonwealth

Tracey Wickham, la jeune écolière australienne, et Graham Smith, le héros local, seront les grandes vedettes des épreuves de natation des 11^{mes} jeux du Commonwealth, à Edmonton, au Canada.

La nageuse des antipodes, âgée de 15 ans, détentrice du record du monde du 800 m (8'30"53 le 23 février à Brisbane) et du 1500 m libre, est capable de gagner trois médailles d'or, au 200, au 400 et au 800 m libre.

QUATRE VICTOIRES?

Graham Smith, 20 ans, natif d'Edmonton, étudiant à l'université de Berkeley, aux Etats-Unis, ancien «recordman» mondial du 200 m quatre nages, peut même prétendre à quatre médailles, deux en brasse (100 et 200 m) et deux en quatre nages (200 et 400 m), épreuves dans lesquelles il est le favori.

Ces deux concurrents semblent être les seuls à pouvoir battre un record du monde dans la nouvelle piscine, dit-on très rapidement, du centre aquatique de la capitale de l'Alberta. Wickham au 800 m, mais aussi au 400, où son temps de 4'09"30, établi le 24 février, est le deuxième de l'année derrière le nouveau record du monde de l'Américaine Kim Linehan (4'07"66) établi mercredi à Woodlands. Smith au 200 m quatre nages, où il pourrait reprendre son bien, s'il surpasse l'Américain Steve Lundquist qui vient de se distinguer aux championnats des Etats-

VEDETTE EXPULSÉE

Wickham et Smith sont les chefs de file des équipes d'Australie et du Canada, les deux grandes puissances aquatiques à Edmonton et qui devraient se partager la quasi-totalité des médailles.

Seule l'Angleterre, avec Margaret Kelley, favorite en brasse, Duncan Goodhew, rival de Smith en brasse, et encore les jeunes John Mills et Phil Hubble en papillon, peut jouer le trouble-fête.

L'Australie, qui a toujours été la nation numéro un en natation aux Jeux du Commonwealth (98 médailles d'or contre 51 au Canada) a vu ses chances de conserver sa suprématie, diminuée avec les expulsions de son équipe, pour raisons disciplinaires, de Mark Kerry, numéro un mondial au 200 m dos, Mark Tonelli et Joe Dixon. Le Canada pourrait la supplanter.

ULTIME PRÉPARATION

Pour l'Australie et le Canada, les Jeux du Commonwealth seront l'ultime préparation en vue des championnats du monde comme le sont, pour les Etats-Unis, les championnats américains qui ont débuté mercredi par la gerbe d'exploits que l'on connaît.



LES PILIERS.— Le gardien Grob et l'arrière libre Chapuisat (en face, au centre) seront à nouveau les piliers de la défense du FC Zurich cette saison.

Même si Naegeli espère un peu plus... Zurich: spectacle avant tout

«Nous voulons présenter un football attractif.» Le président Naegeli ne cache pas qu'il espère reconquérir la première place sur les bords de la Limmat. Il est persuadé qu'en engageant «Tschik» Cajkowski comme nouvel entraîneur, il a tiré le bon numéro. «Je vous assure que le FC Zurich aura belle allure, s'exclame-t-il. On verra des buts au Letzigrund et ailleurs. Les spectateurs aiment le jeu offensif, nous le leur offriront.»

LE RÉGISSEUR JURKOVIC

Durant l'entre-saison, la formation zuricoise n'a pas subi de grands bouleversements. Au niveau des «vedettes», le départ de Cucinotta a été compensé par l'arrivée de Jurkovic. Le «boss» zuricois est fier de la nouvelle acquisition: «C'est un élément de grande classe, explique-t-il, c'est le régisseur dont nous avions besoin. Je suis convaincu qu'il saura mettre en valeur la phalange de jeunes joueurs qui composent notre équipe.»

Il est vrai que le FC Zurich 1978/79 misera sur la carte jeunesse: 16 des 24 hommes qui forment le contingent ont moins de 22 ans!

«Tschik» Cajkowski se réjouit de pouvoir faire valoir son talent dans notre pays. Il avoue que les cadres mis à sa disposition ont de la valeur. «Nous pourrions faire du spectacle, assure-t-il. Je me suis déjà appliqué à changer la mentalité de l'équipe. Jusqu'à présent, elle avait mis l'accent sur la défense; je veux qu'elle s'oriente totalement vers l'offensive.»

Le public qui voit perdre ses favoris par 5-6 est plus disposé à revenir au stade que s'ils ne sont défait que par 0-1. Enthousiaste comme il l'est, l'entraîneur yougoslave enchaîne: Je veux faire du FC Zurich une formation jeune et vive. Il me faudra un certain temps mais avec les jeunes qui m'entourent, je suis persuadé que j'arriverai au but que je me suis fixé.

NOUS VERRONS...

Cajkowski ne s'avise cependant pas de formuler un pronostic pour le championnat qui va débuter: «Nous allons voir, remarque-t-il. Nous visons naturellement une place qui nous permettra de participer à l'une des coupes européennes.»

Fredy Scheiwiler, qui admire son nouveau patron croit quant à lui en une belle saison de la phalange qui l'occupe. «Cajkowski sait stimuler et donner confiance aux jeunes. Sa conception du football correspond aux vœux du contingent, précise-t-il. C'est un atout de première valeur.»

Le contingent

Gardiens: Grob (46), Zurbuchen (61).

Défenseurs: Heer (44), Fischbach (48), Chapuisat (48), Zappa (56), Landolt (57), Thoma (58), Alicesch (52), Baur (56).

Demis: Botteron (54), Jerkovic (50), Kundert (62), Lüdi (58), Hohl (58), Erba (54), Moser (58).

Attaquants: Risi (50), Scheiwiler (56), Zwicker (60), Meier (54).



ski

C'EST L'HIVER...

Importante activité en Argentine

La seconde quinzaine d'août va rassembler sur les pistes de Bariloche, à 1800 km au sud-ouest de Buenos-Aires, l'élite du ski sud-américain et quelques équipes européennes et nord-américaines.

Le programme des compétitions sera, cette année, particulièrement chargé avec le championnat d'Argentine, le championnat latino-américain et le «Kandahar» des Andes. Comme les années précédentes, plusieurs équipes européennes et nord-américaines venues s'entraîner au mois d'août à Bariloche en profiteront pour participer aux épreuves.

C'est ainsi que les Italiens, avec notamment Piero Gros et Herbert Plank, les Yougoslaves, menés par Boris Krizaj et accompagnés du Bulgare Popangelov, sont d'ores et déjà partants, tandis que les organisateurs attendent des confirmations des Espagnols et des Français. La présence, de surcroît, de deux descendants japonais habitués des pentes du

Cerro Catedral ajoute au caractère international des épreuves.

Le calendrier sera le suivant: 37^{me} championnat d'Argentine: 16 août slalom géant. — 20 août descente et 22 août slalom. — 10^{me} championnat latino-américain: 23 août slalom et slalom géant. — 33^{me} Kandahar des Andes: 25 août descente, 26 août, slalom.

Qui organisera les championnats du monde?

La Fédération internationale de ski (FIS), dont le siège est à Berne, a reçu les candidatures suivantes pour l'organisation des championnats du monde de ski en 1982:

— Ski alpin: Kranjska-Gora (You), Briançon (Fr), Schladming (Aut), Bormio (It), Cortina/Montana (S).

— Ski nordique: Zakopane (Pol) et Oslo (Nor).

Le délai de dépôt des candidatures expirait le 1^{er} août. Les villes organisatrices seront désignées par le congrès de la FIS qui se réunira en mai prochain, à Nice.

innovation

LA NEUVEVILLE

**SAMEDI 5 AOÛT
GRANDE VENTE**

AU KILO
PLASTIQUE 5.-
PORCELAINE blanche 5.-
PORCELAINE couleur 8.-
CRISTAL 10.-

LE GARAGE CONTESSE

peut être le garage qui vous assure l'entretien, les services et les réparations de votre voiture, ainsi que l'équipement. Ils sont exécutés par le patron, mécanicien diplômé sur autos, avec 30 ans d'expérience dans le métier.
Pensez-y.
BENZINE: 85 - 88
H. Contesse, Drazes 69, Neuchâtel
Tél. 31 38 38
Ouvre la semaine de 6 h 30 à 21 h.
Samedi et dimanche de 7 h 30 à 21 h.
062323 A

MARCHÉ AUX PUCES
Samedi
dès 9 heures à
Rocheport



VOYAGES RÉMY CHRISTINAT

Minibus 14 places
Excursions - Sociétés - Nocés

Fontainemelon
(038) 53 32 66 / 53 32 73
Cars Mercedes de 30/50 places

DIMANCHE 6 AOÛT
LE PAS-DE-MORGINS - VAL D'ABONDANCE
Départ 8 h, port 8 h 45
carte d'identité
Fr. 38.- AVS 30.-

MARDI 8 AOÛT
LAC BLEU
Départ 12 h 45, port 13 h 30
Fr. 27.50 AVS Fr. 22.-

JEUDI 10 AOÛT
COURSE SURPRISE
avec « 4 heures »
Départ 13 h, port 13 h 45
Fr. 30.- AVS Fr. 26.-

DIMANCHE 13 AOÛT
LE NIESEN
Départ 8 h, port 8 h 45
Prix car Fr. 29.- AVS Fr. 23.-
Train pour le Niesen en plus

DIMANCHE 20 AOÛT
LA PETITE-SCHIEDEGG
Départ 7 h 30, port 8 h 15
Train Lauterbrunnen-Gründelwald
compris
Prix Fr. 50.- AVS Fr. 44.-

SAMEDI 26 AOÛT
SIGNAL-DE-BOUY
Départ 8 h 30, port 9 h 15
Prix car Fr. 30.- AVS Fr. 24.-

Le prix du voyage concerne uniquement les membres du M.D.A.
095186-A

Pastis Duval



PASTIS „Patron...et 3 DUVAL!“
Apéritif anisé 45°, préparé sous licence de Pastis Duval SA, Marseille, par Martini & Rossi SA, Meyrin (Genève).

Pour cause de transformations, le garage

ROBERT
Champ-Bougin 34-36 NEUCHÂTEL
Tel (038) 25 31 08

sera **FERMÉ** du 7 août au 19 août.
Le magasin de pièces détachées restera ouvert.
096161-A

hauser antiquitäten schwarzenburg
Spécialité:
meubles rustiques. Un gros choix sur 6 étages!
031 93 01 73
095493-A

Fraisiers les 25 plants, 18 fr.
Fruits Reethlisberger 2075 Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.
095267-A

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

La Rôtisserie Bourguignonne
RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE AVENCHES - 037-75 11 22
Sa Rôtisserie et ses succulentes spécialités
Nous rendons attentive notre clientèle que nous fermons le **jeudi** au lieu du mardi.
R. Combriat, chef de cuisine-propriétaire.
095597-A

DOMINO
Cabaret-dansant
rue Centrale 55, Bienne
Tél. (032) 22 87 44

PROGRAMME DU 1^{er} AU 31 AOÛT 1978
The Extracts
Le secteur à succès pour connaisseurs exigeants
Liliane Silène
Ouvre chaque jour dès 20 h 45
Attractions vers minut.
Dimanche: danse non-stop, sans attractions
Dimanche et lundi, entrée libre.
Du mardi au jeudi, entrée libre pour les dames.
095972-A

Ligne postale: LA BRÉVINE - FLEURIER
Modifications apportées à l'horaire d'été du 14 août au 30 septembre 1978

Nous portons à la connaissance du public et des voyageurs en particulier, que l'entreprise des PTT, soucieuse d'améliorer les communications entre La Brévine et Fleurier, introduit à titre d'essai du lundi au vendredi 2 nouvelles courses postales sur ce parcours. Quelques modifications sont également apportées à d'autres courses, nous vous prions de consulter l'horaire complet ci-dessous.

LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT POSTAL

Fleurier (poste)	a) 7.30	b) 8.20	d) 11.40	e) 13.30	d) 14.25	d) 16.50	a) 17.55	b) 18.51
Fleurier (Collège Rég.)	7.34	1) 8.27	11.45	13.34	1) 14.35	16.55	17.59	18.55
Môtiers NE (H)	7.37	8.30		13.37	14.38		18.02	18.58
Boveresse-poste	7.40	8.33	11.48	13.40	14.40	16.58	18.05	19.01
Boveresse CFF	7.46	8.33	11.48	13.40	14.41	16.58	18.12	19.06
Les Sagnettes	7.53	8.40	11.55	13.47	14.49	17.05	18.20	19.14
La Brévine	a) 8.03	b) 8.49	d) 12.05	e) 13.57	d) 14.59	d) 17.15	a) 18.30	b) 19.24

La Brévine	a) 6.50	b) 7.30	d) 11.07	12.48	d) 16.20	a) 17.19	b) 18.17
Les Sagnettes	7.00	7.40	11.17	12.58	16.30	17.29	18.27
Boveresse CFF	7.08	7.48	11.25	13.06	16.38	17.37	18.35
Boveresse CFF	7.08	7.48	11.25	13.10	16.38	17.37	18.40
Boveresse-poste	7.11	7.51	11.28	13.13	16.41	17.40	18.43
Môtiers NE (H)	7.13	1) 7.53	11.30	13.15	16.43	17.42	18.45
Fleurier (Collège Rég.)	7.19			13.21			
Fleurier (poste)	a) 7.22	b) 7.59	d) 11.36	13.24	d) 16.49	a) 17.48	b) 18.49

Légende: a) les ✕, sauf le 18.1X
b) les †, ainsi que le 18.1X
d) les ✕, sauf samedis et le 18.1X
e) Samedis et †, ainsi que le 18.1X
1) Gare RVT

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A VENDRE
JUMELLES 10 X 40 «Habicht», excellente optique all. 250 fr. (prix neuves 500 fr.).
Tél. (038) 53 19 63.
094066-J

BÉBÉS LAPINS siamois (nains) 1 mois, 25 fr. la pièce. Tél. 31 79 28.
094108-J

PIÈCES D'OCCASION, carrosserie et mécanique, pour R4, Simca 1000, Mini 850, Simca 1100, Peugeot 204; bas prix. Tél. 42 41 58.
094126-J

CANOT PNEUMATIQUE type «Craft C 136», long 4 m 10. Tél. 41 22 51.
094151-J

BON ÉTAT, vélomoteur. Tél. (038) 24 51 77.
094150-J

MAGNIFIQUE SERVICE neuf, bleu roi décor or, 88 pièces. Tél. 33 18 30.
094149-J

BUREAU début du XIX^e siècle. Prix 140 fr. Tél. 33 19 40.
093218-J

LIT FRANÇAIS + matelas 160 x 190 capitonné velours bleu. Tél. (038) 46 16 76.
093147-J

LAPINS: plusieurs nichées et autres.
Tél. (038) 55 27 61, le soir.
093196-J

VÉLO DE FILLETTE rouge 8 ans, excellent état, valeur à neuf 250 fr., prix à discuter. Cuisinière à gaz 4 feux 130 fr. Tél. 42 54 29, heures des repas.
093232-J

POUSSETTE PEG velours bleu 150 fr.; sac porte-bébé vert 50 fr., état de neuf, baby-sitter 15 fr. Tél. (038) 42 41 30.
094231-J

1 SALON IMITATION CUIR 250 fr.; 1 salon anglais tissu, prix intéressant. Tél. (038) 25 16 55, professionnel; (038) 33 56 70, repas.
094183-J

SOLEX 3800, bon état. Tél. 25 91 57, dès 18 heures.
094154-J

VOILIER ACAJOU, 6'20 LHT, 1'20 T.E. construction Norvège; voile + spi, grément inox, excellent-état. S'adresser: J. Lammer, 11, Chasselas, 2036 Cormondrèche, tél. 24 55 66, heures bureau.
094057-J

MARBRES, ainsi que divers outillage pour gratteur. Tél. 51 12 10, entre 11 h et midi.
094111-J

DEMANDES A LOUER
APPARTEMENT MINIMUM 4 1/2 PIÈCES, tranquillité, si possible près du Mail. Tél. 33 56 08.
094096-J

APPARTEMENT 3-4 grandes pièces, confort, région Hauts-Geneveys - Chézard. Tél. 25 06 19, après 17 heures.
094063-J

OFFRES D'EMPLOIS
JEUNE COUPLE cherche jeune fille, pour garder deux petits enfants. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 42 50 88.
094084-J

URGENT quelle gentille jeune fille pourrait garder fillette et aider au ménage. Tél. 53 31 14, soir (Val-de-Ruz).
094175-J

DEMANDES D'EMPLOIS
JEUNE FILLE 21 ans cherche emploi, (diplômée secrétaire médicale). Libre immédiatement. Tél. (038) 24 50 44, de 14 h à 16 heures.
094147-J

DAME cherche du travail à domicile, tout de suite. Adresser offres écrites à DX 1691 au bureau du journal.
093230-J

JEUNE CONFISEUR cherche place, région Bienne ou Neuchâtel et environs. S'adresser à Willy-André Pellaton, 2034 Pesoux. Tél. (038) 31 12 13.
094117-J

NETTOYEURS SÉRIEUX, bonnes références exécutent vitrines, bureaux, balcons, caves et divers. Adresser offres écrites à CQ 1665 au bureau du journal.
094052-J

A LOUER
LE SEPEY, meublé avec confort. Libre du 13 au 26 août. Pour 2 personnes 15 fr. par jour, 4 personnes 24 fr. Tél. (038) 31 26 00.
093202-J

CORTAILLOD-VILLAGE, appartement 2 pièces mansardé dans petit immeuble, confort. Libre dès le 24 septembre, 280 fr. + charges, machine à laver comprise. Tél. 42 18 55, heures repas.
094114-J

BEAU STUDIO MEUBLÉ, libre tout de suite, téléphone, cuisinette, douche. Tél. 24 18 69.
093191-J

CORMONDRECHE: grand studio, cuisine agencée, bains, 250 fr. Tél. 25 58 51.
093047-J

À SAINT-BLAISE, appartement de 3 pièces dans maison, confort, quartier tranquille, vue, 5 minutes du centre, pour le 1^{er} septembre. Tél. 33 15 96.
094153-J

3 PIÈCES confort, balcon, est ville pour 24 septembre. Loyer modéré. Tél. 25 45 18.
094148-J

À BELLEVUE sur les Bayards, logement 3 pièces, week-end et vacances exclus. Téléphoner au 63 24 02.
093229-J

AUVERNIER, studio meublé, 1 pièce, cuisine, bains, proximité tram, pour 1^{er} octobre. Tél. 31 56 43, soir.
094232-J

DIVERS
À DONNER CONTRE BONS SOINS, jolis chatons noirs avec tache blanche, femelles. Tél. (038) 53 20 45, l'après-midi.
094133-J

ACCORDÉONISTE anime vos soirées, mariages, etc., jeux, ambiance. Tél. (038) 42 50 61.
095541-J

MUSICIENS CHERCHENT batteur pour former groupe. Tél. 25 67 29 ou 31 41 41.
094187-J

VEUF 80 ANS, seul, homme d'intérieur, affectueux, simple, gentil, doux, serait heureux de rencontrer dame, affectueuse, sincère, pour vivre ensemble. Ecrire à BV 1689 au bureau du journal.
093217-J

Service-vacances BMW et partir en toute tranquillité

Faites donc un saut chez nous avant de partir en voyage. Nous préparons avec minutie votre voiture pour les vacances.

BMW - plaisir de conduire

Agence officielle BMW:
GARAGE DU 1^{er} MARS SA
Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase),
tél. 038/24 44 24
2001 Neuchâtel

Nouveau! CHERIE-POOL
S'asseoir, s'allonger et dormir: Tout en un!

Pfister Meubles

CHERIE-POOL. Recouvert avec velours coton PUZZLE à dessin original beige/brun. Design Verner Panton.
● Exclusivité Pfister Meubles
6 places rabattables = 6 possibilités de couchage.
Livré à l'emporter.
l'ensemble seul. 3155.- / **2955.-**
No de commande 31.509K et suite.

Nos prestations avantageuses:
Paiement comptant: acompte à convenir, solde dans les 90 jours suivant la livraison. Système de financement moderne. Possibilité d'échange: nous venons chercher vos anciens meubles et nous vous les bonifions selon leur état (y compris les meubles remboursés). Essence gratuite ou bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-.

Service d'ameublement complet:
Choix insurpassable de tapis, rideaux, linge de lit, etc. en teintes coordonnées. A vous d'en profiter!

NEUCHÂTEL Terraux 7
Seillon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14
BIENNE Place du Marché Neuf
Jeudi vente du soir. Téléphone 032/42 28 62
AVRY-CENTRE près Fribourg 1400
N1 sortie: MATRAN, LU - VE nocturne. Tél. 037/30 91 31

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.25 Natation à Frauenfeld
18.00 Point de mire
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances jeunesse
18.45 Je chante...
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Secrets de la mer Rouge
20.20 La rancune
21.35 Honoré Daumier
22.35 Téléjournal

FRANCE III

19.00 Antenne 2 journal
19.30 Ces merveilleuses pierres
20.35 Ah! Vous écrivez?
21.35 Antenne 2 dernière
21.40 Les autres

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 Natation à Frauenfeld
18.25 Téléjournal
18.30 Fermes au Mato Grosso
19.20 Fin de journée
19.30 Dans l'Ouest sauvage
20.00 Téléjournal
20.20 Sterns Stunde
21.05 Le jour se lève
22.30 Téléjournal
22.45 The Tremble Kids
23.40 Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

15.25 Nuoto da Frauenfeld
18.15 Per i più piccoli
18.20 Per i ragazzi
19.00 Estate sera
19.55 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Sam e Sally
21.45 Addio alle Ande
22.45 Telegiornale

FRANCE I

11.30 Les jours heureux (11)
12.00 T F 1 actualités
12.35 Acilion et sa bande
13.25 Peyton Place (5)
17.15 Le Gabon
18.10 Jeunes pratique
18.20 Actualités régionales
18.45 Ces chers disparus
19.00 T F 1 actualités
19.30 Oi Peppina
21.15 Expressions
22.30 T F 1 dernière

ALLEMAGNE I

16.10, téléjournal. 16.15, le chômage chez les jeunes. 17 h, la voile, pour tous. 17.45, conseils de la police criminelle. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Geld oder Leben. 21.45, routes et autoroutes: bétonner le paysage. 22.30, le fait du jour. 23 h, conseils de la police criminelle. 23.05, Sur les lieux du crime. 0.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16 h, prolongations à Tresen. 16.45, téléjournal. 16.55, un singe à la maison. 17.10, Catweazle le magicien. 17.35, plaque tournante. 18.20, western d'hier. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, Derrick. 21.15, le paradis à portée de main. 22 h, téléjournal. 22.30, aspects. 22.50, vendredi-sports. 23.20, Warum musste Staatsanwalt Traini sterben. 1.05, téléjournal.

FRANCE II

14.00 Aujourd'hui Madame
15.00 La reine des diamants (6)
15.55 Rétrospective
17.00 Récré Antenne 2
17.40 C'est la vie
17.55 Chiffres et lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top Club

RADIO

RADIO ROMANDE I ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.20, spécial vacances. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.55, bulletin de navigation. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, avec Rafael Carreras. 12.05, le coup de midi. 12.30, le journal de midi et édition principale. 13 h, Ramuz, lieux et textes retrouvés. 13.30, de plume, de son et d'image. 14.05, la radio buissonnière. 16.05, Un roi prisonnier de Fantomas (26), de Marcel Allain et Pierre Souvestre. 16.15, mon nom, mon nom. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse allemande. 18.30, le journal du soir. 19 h, on a fondé une société. 19.15, couleur d'un jour. 20.30, pourquoi pas? 22.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'un été, et les concerts du jour. 9.10, Jean-Luc persécuté (5). 9.30, la dimension inconnue. 10 h, la musique de la cordillère des Andes. 10.30, le bestiaire de l'été. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2, vivre. 16 h, Suisse-musique. 17 h, (S), rhythm'n pop. 17.30, (S), jazz-éventail. 18 h, informations. 18.05, (S), redilemele. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.40, (S), stéréo-service. 20 h, informations. 20.05, hors cadre. 20.30, (S), le concert du vendredi: l'Orchestre national des Jeunesses musicales des Pays-Bas, direction: Roelof van Driesten. 22.30, (S), plein feu. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 7.30, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, mixture multimedias. 10 h, guide touristique sonore. 11.05, Orchestre de la Radio suisse. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi: informations et musique. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique classique légère non-stop. 16.05, musique demandée. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, fête fédérale des iceleure à Schwyz. 21.30, vitrine 78. 22.15-1 h, rapide de nuit.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

NEVADA

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront rêveurs, indépendants et épris de liberté.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Un voyage bien organisé à un but commercial précis, peut vous donner une grande réussite financière. **Amour:** Il est bien rare que vous ne sachiez pas contracter un mariage heureux. **Santé:** Méfiez-vous des toux persistantes, des rhumes qui n'en finissent pas. Consultez un spécialiste.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Vous aimez votre indépendance et cependant vous avez besoin de conseils. Ecoutez-les attentivement. **Amour:** Les rapports que vous entretenez avec le dernier décan du Scorpion sont presque très amicaux. **Santé:** Les exercices physiques ne vous conviennent pas toujours. N'entreprenez rien avant d'avoir consulté.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Ne craignez pas d'élargir le cercle de vos relations. Elles vous aident dans les réalisations de vos projets. **Amour:** Vous hésitez peut-être entre les Poissons, réalistes, et le Lion dont les qualités d'artiste vous enchantent. **Santé:** Tout votre système digestif est lié au comportement du foie. Du repos; marchez.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Des succès dans tout ce qui est artistique. Vous savez choisir les couleurs et les assortir. **Amour:** Le Taureau et le Capricorne vous assurent un entier dévouement; ils apprécient vos qualités et vos jugements. **Santé:** Veillez au bon fonctionnement de votre estomac. Ne vous abandonnez pas aux caprices de votre appétit.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Appuyez-vous entièrement sur des caractères ayant de l'envergure et de l'originalité. **Amour:** Vos épreuves se terminent. Vous allez bientôt retrouver une amitié merveilleuse qui vous était chère. **Santé:** Les sports ne vous tentent que si vous pouvez les pratiquer en société et s'ils correspondent à la mode du moment.

VERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Vous pouvez accepter un nouveau poste si les dons qu'il exige sont de votre compétence. N'acceptez pas un pis-aller. **Amour:** Le second décan est privilégié surtout s'il a épousé un Capricorne. Son caractère affectueux lui vaut des amis. **Santé:** Vous vous occupez volontiers des malades. Ils ont confiance en votre énergie et en votre bonne humeur.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Ne craignez absolument pas de réviser les jugements d'autrui surtout si vous avez étudié le droit. **Amour:** Très grande diplomatie et beaucoup de prudence également dans vos rapports d'amitié. **Santé:** Surveillez toujours la rectitude de votre dos. C'est d'elle que dépend la belle élégance de la taille.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Ne prenez pas de retard. Traitez rapidement les problèmes qui s'offrent à vous. Le Cancer peut vous aider. **Amour:** La grande amitié que vous accordez au Verseau ne demande qu'à durer. Elle vous inspire une fidélité. **Santé:** Les desserts très variés et très riches qui abondent en fruits et pâtisseries, ont vos préférences; attention.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Les voyages vous attirent et vous semblent nécessaires. Ils vous font découvrir de nouvelles sources d'activités. **Amour:** Les caractères qui semblent vous comprendre font partie de la même grande famille intellectuelle. **Santé:** N'imposez pas à vos jambes de trop grandes fatigues. Elles se trouvent dans un état de moindre résistance.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vous savez conduire avec une parfaite maîtrise une affaire importante, même si elle comporte plusieurs filiales. **Amour:** Les Poissons vous intéressent si vous aimez la musique. Si vous préférez la comédie, ce sont les Gémeaux. **Santé:** Votre organisme n'aime pas les brusques changements de température. Son adaptation étant plutôt lente.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

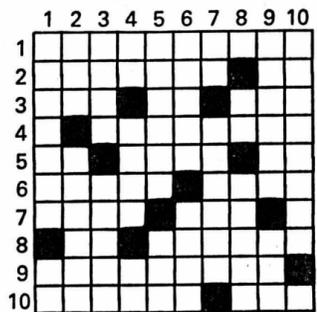
Travail: Voici un moment heureux pour les musiciens. Des contrats sont possibles avec l'étranger. Bonnes interprétations. **Amour:** Un mariage est possible avec les Poissons dont le caractère plaira beaucoup s'il est énergique. **Santé:** Ne vous exposez pas aux accidents. Apprenez à tomber en souplesse en fléchissant les articulations.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Toutes les carrières exigeant beaucoup de diplomatie, de sociabilité vous attirent à juste raison. **Amour:** Bonheur pour les unions avec le Scorpion qui admire votre caractère sachant s'adapter tout en restant personnel. **Santé:** Le premier et le dernier décan ont tendance à prendre de l'embonpoint. Limitez votre appétit.

MOTS CROISÉS

Problème N° 198



HORIZONTALLEMENT

1. Trouves à redire. 2. Moitiés. Adverbe. 3. Près d'une ruelle. Pronom. Naît dans les Alpes des Grisons. 4. Petits poissons. 5. Guide de pointe. Eclairci. Bougé. 6. Cheville conique de bois. Est très entendue. 7. Queue de vers. Roi de Juda. 8. Adverbe. Chéris. 9. Affaires. 10. Auteur satirique italien. Son ardeur nuit au travail.

VERTICALEMENT

1. Exposer. Colle. 2. Battu, il perd ses balles. Mêler d'expressions osées. 3. Nota. Suit. 4. Cours d'eau. Se dit d'un âne. Obal. Sium. 5. Torse. Eau. 6. Eau. Ana. Sep. 7. Calebasse. 8. Cham. Nues. 9. Aériser. Es. 10. Br. Séreuse.

Solution du N° 197

HORIZONTALMENT: 1. Désargenté. — 2. Orienté. — 3. Gant. An. — 4. Oba. Sium. — 5. Torse. Eau. — 6. Eau. Ana. Sep. — 7. Calebasse. — 8. Cham. Nues. — 9. Aériser. Es. — 10. Br. Séreuse.

VERTICALEMENT: 1. Dégote. Cab. — 2. Aboucher. — 3. Sonar. Aar. — 4. Art. Salmis. — 5. Ri. Séné. Se. — 6. Geai. Abner. — 7. Ennu. Aure. — 8. NT. Masse. — 9. Tee. Ges. — 10. Estrope. SE.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Collège latin: Exposition «La Suisse de Roussseau».
Péristyle de l'Hôtel-de-Ville: exposition sur l'industrie neuchâteloise.
Quai Osterwald: films touristiques, Fête des Vendanges 1977.
EXPOSITIONS: Musée d'art et d'histoire: exposition P.-E. Bouvier, peintures, pastels et Reinhold, sculptures, dessins.
Musée des Beaux-Arts.
Musée d'ethnographie: L'homme de l'outil.
Musée d'histoire naturelle.
Musée cantonal d'archéologie.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim: Gavazzi, sculptures en terre cuite.
Galerie de l'Atelier: Gravures de Maîtres: écoles française et suisse.
Centre culturel neuchâtelois.
TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS: Studio: 21 h. La toube du régiment. 16 ans. 23 h. Sexuellement votre. 18 ans.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45. Jonathan Livingstone le goéland. 12 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30. Marathon man. 16 ans. 17 h 45. Le trio infernal. 18 ans.
Palace: 15 h et 20 h 45. Trilogie de Pagnol, César. Enfants admis.
Arcades: 20 h 30. Les Cheyennes. 12 ans.
Rex: 20 h 45. Opération tonnerre. 12 ans.
CONCERT: Jazzland: Expression jazz de Strasbourg.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'Escale. La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix-Boudry-La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II: Jean Amado, sculptures.
G. Soland, œuvres récentes.
Galerie Numaga II: Mésimélie.
COLUMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30. Rollerball.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30. Nous irons tous au Paradis.

Le Tonkin

En argot, le nom de Tonkin a été donné à l'une des pelouses du champ de courses d'Auteuil.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Misogynie

Sainte Rose de Lima est la seule femme des royaumes espagnols d'Amérique qui ait été canonisée.

L'eau de la Seine

Sous Philippe-Auguste, il y a 750 ans, on venait encore chercher l'eau de la Seine à Paris pour la boire...

DESTINS HORS SÉRIE

ANNE DE BRETAGNE

par Anne et Serge Golon (dessins de Jean Carotti)

RÉSUMÉ: En avril 1491, Charles VIII prend possession de Nantes qui lui a été livré par le traître d'Albret.

41. UN ÉPOUX PEU EMPRESSÉ



3) Cela ne fait qu'attiser davantage son désir de réunir un duché aussi riche à son royaume. Ses préparatifs militaires témoignent d'ailleurs de son intention d'y parvenir dans les plus brefs délais. Le 31 mai, l'armée française rassemblée autour de Nantes, se met en branle. Elle est trois fois supérieure en nombre à celle de 1487. Quant à l'artillerie, elle est la plus considérable et la plus moderne utilisée en campagne jusqu'à ce jour. Il ne faut pas moins de trois mille chevaux pour la déplacer.

1) Avant de remettre la capitale bretonne au roi de France, Alain d'Albret — comme si sa félonie ne lui avait pas déjà été assez grossièrement payée — pousse l'ignominie jusqu'à faire main basse sur les bijoux contenus dans les cassettes du château. Il ne craint pas non plus de dérober les plus riches tapisseries et les plus belles pièces d'orfèvrerie. Lorsqu'il en est informé, Charles VIII entre dans une vive colère et il oblige le voleur à restituer ce qu'il a emporté.



4) En face de 50.000 Français, Anne ne peut aligner que 12.000 hommes. Aux appels désespérés lancés à ses alliés depuis le début de l'année, seul un faible contingent anglais a répondu. En outre, mariée depuis près de six mois, elle ne connaît son époux... qu'en effigie! Quand elle se plaint au maréchal de Polhaïm de ce manque d'empressement, l'ambassadeur de Maximilien l'assure que son maître désire ardemment venir la rejoindre à Rennes, mais qu'il en est empêché par la révolte des Flamands.

Demain: Egorgé pour des prunes

NOTRE FEUILLETON

LE SECOND FILS

par Georges Dejean

ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE

41

Il paraîtrait que le personnel change tous les dix ans. Chaque serviteur a gagné suffisamment pour vivre de ses rentes le reste de ses jours. En revanche pendant les dix ans de son activité, il doit renoncer à sortir de la propriété, sauf les cas exceptionnels. S'il n'observe pas la règle, il perd ses droits.

— A votre connaissance demanda le policier, ces exigences du maître à l'égard de ses serviteurs et ses propres excentricités n'ont-elles pas éveillé quelque méfiance dans le pays?

— Sans doute, on a un peu jasé au début; mais comme il ne se passait rien d'anormal et que personne ne se plaignait, étant donné que le maître payait bien tous ses fournisseurs et se montrait généreux, on s'est habitué, sans plus, à sa manière de vivre.

— Alors, insista le détective, personne ne soupçonne cet homme d'une activité louche.

Le Breton parut réfléchir; puis brusquement:

— Si, il y a une exception. Un Suisse qui a servi à la Légion. Un type à part, je vous assure. Il est arrivé chez

nous avec la Croix de Guerre, la Médaille Militaire et un tas de citations. Il a épousé une fille du pays et personne n'a rien à dire sur son compte. C'est un travailleur sobre, avec des idées bien arrêtées, mais incapable d'un acte malhonnête.

— Alors, cet homme, selon vous, n'a pas une grande estime pour le châtelain de Lagnieu?

— Ce serait plutôt le contraire. Tout d'abord, il y a huit ans, des travaux importants ayant été entrepris dans le parc, Charles Keller, c'est le nom du Suisse, parut très intéressé. Il fit remarquer qu'aucun des ouvriers n'était du pays et que, eux aussi, ne pouvaient sortir du parc. On les avait amenés en auto et on les fit repartir de même. Un jour, Keller étant monté sur la crête du mur pour regarder les travailleurs fut menacé d'un coup de fusil par un surveillant s'il ne descendait pas immédiatement. Comme on lui demandait pourquoi ces travaux l'intéressaient, il répondit: «Moi aussi, à la Légion, j'ai été maçon. Entre deux périodes de baroud nous devions construire des routes, bâtir des forêts, des ponts, des aqueducs. Ce qui se passe au château de Lagnieu est louche. Ils ont établi là une salle souterraine grillagée en partie. Ce n'est pas pour y mettre des fauves, car des fauves y périraient vite.»

On lui demanda alors ce qu'il croyait à ce sujet et il a déclaré:

— Après mon service à la Légion, j'ai été engagé par un riche Marocain pour creuser chez lui, un souterrain de ce genre. Il voulait y emmagasiner des armes et autres produits de contrebande.

— Nous verrons cet homme, dit Cardoc. C'est le seul,

dans la région, qui paraisse avoir eu les yeux ouverts. — Il était là avant moi, dit Lehuzec en manière d'excuse.

— Vous n'êtes pas en cause, reprit le policier. Le lendemain, ils arrivèrent de bonne heure à la petite ferme du légionnaire. Ce grand gaillard sec, en bras de chemise, au regard clair et direct, offrait à la lumière un visage hâlé dont la joue droite était traversée par une large cicatrice. Deux autres entailles apparaissaient sur le bras gauche à demi paralysé.

Keller parut méfiant au premier abord; mais la vue de Lehuzec, qu'il estimait, le rassura. Cardoc ne tarda pas aussi à lui faire la meilleure impression.

Il insista pour faire entrer les visiteurs dans sa modeste demeure. Sa femme, une robuste campagnarde, au visage avenant, avança des sièges et un enfant de dix ans, le petit Marcel, regarda avec étonnement les inconnus.

Keller l'envoya jouer dehors et voulut offrir du vin à ses hôtes, mais Cardoc le remercia aimablement.

— C'est encore trop tôt mon ami, mais nous nous reverrons ailleurs. Nous ne voulons pas vous déranger.

— Ma femme vous fera du café, si vous préférez.

D'accord pour la prochaine visite, dit Cardoc. Aujourd'hui nous voulons simplement vous demander quelques renseignements. Il s'agit du château de Lagnieu-le-Sec.

Les traits de Keller se rembrunirent.

— Je ne sais pas grand-chose, dit-il, c'est une demeure où n'entre pas qui veut.

— Vous connaissez le propriétaire?

— Je l'ai vu quelquefois se promener dans le parc, mais depuis trois ans, à deux mètres du mur d'enceinte, il y a, tout le tour, une épaisse barrière d'arbustes. On ne peut rien voir au-delà.

— Vous avez vu construire le souterrain?

— En partie, oui, cela m'intéressait. J'y aurais volontiers travaillé. Le bien que j'exploite ici est petit. J'ai souvent des heures libres et je bricole à droite et à gauche.

— Vous avez donc offert vos services?

— J'ai essayé; mais le portier m'a répondu qu'on n'avait besoin de personne. D'ailleurs les ouvriers qui travaillaient là étaient des étrangers. On ne les a jamais revus dans le pays.

— Cela vous a étonné?

— Oui. D'ordinaire après leur travail, les ouvriers s'en vont boire un verre au village. Ceux-là étaient nourris, logés et désaltérés sur place. J'ai tout de suite compris que le maître ne voulait pas qu'ils aient le moindre contact avec la population.

— Pour observer ce qui se passait, vous étiez obligé de monter sur le mur? déclara Cardoc.

— C'est exact. Le contremaître qui m'avait aperçu me donna l'ordre de descendre immédiatement, sinon, il me tirerait dessus.

— Et depuis lors vous n'êtes pas remonté sur le mur?

— Si, mais de bonne heure le matin, avant que les ouvriers se mettent au travail ou, plus rarement, le soir après qu'ils avaient regagné leur cantonnement.

— Pouvez-vous me résumer ce que vous avez vu?

(A suivre)

gros lot de 100000 francs

Loterie Romande

tirage samedi

FÊTE DU BLÉ - FÊTE DU PAIN

UN SPECTACLE GRANDIOSE À ECHALLENS avec Gérald Gorgerat pour la musique, Charles Apothéloz pour la mise en scène, Jean Monod pour la décoration (de la Fête des Vignerons de Vevey en 1977)

Service de cars, Fr. 17.—, pour tous les spectacles :

Vendredi 25 août, après-midi	dép. 13 h.
Samedi 26 août, matin	dép. 8 h.
Dimanche 27 août, après-midi	dép. 13 h.
Vendredi 1 sept., après-midi	dép. 13 h.
Samedi 2 sept., matin	dép. 8 h.
Dimanche 3 sept., après-midi	dép. 13 h.

Billets d'entrée à disposition: Fr. 30.—, 40.—, 50.—.

WITTMER VOYAGES
CARS NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82 094166-A

LEHNHERR COMESTIBLES

POISSONS FRAIS DU LAC

recommandés cette semaine

PALÉES ET FILETS
OMBLÉS CHEVALIERS
FILETS DE PERCHES
TRUITES SAUMONÉES

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi 096196-A

Eptinger

gage de fraîcheur et d'entrain

Car Eptinger a une action bénéfique sur la digestion, stimule le foie et les reins et favorise l'élimination des toxines - assurant ainsi un bien-être général. Eptinger a une teneur parfaitement équilibrée en sels minéraux et en oligo-éléments. Eau minérale sulfatée calcique, faiblement gazeillée.

079998 A

FÊTE DE LA MI-ÉTÉ

LA BRÉVINE

les 5 et 6 août 1978

ORCHESTRE «THE SUN»

095872-A

liquidation totale

Liquidation autorisée par le Département de police du 26.7.78 au 30.9.78

Heures d'ouverture: 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30

boutique alexandre

Tél. 24 71 16
Rue du Seyon 10

Neuchâtel 095161 A

FAVRE Excursions

Rochefort

SAMEDI 5 AOÛT
LE LÔTSCHENTAL - FAFLERALP
Dép. 7 h, port, Fr. 44.—, AVS Fr. 38.—

DIMANCHE 6 AOÛT
ILE DE MAINAU
Dép. 6 h 30, port, Fr. 42.—, AVS Fr. 34.—
carte d'identité.
Renseignements * Inscriptions
Tél. 45 11 61 096336-A

75e

MARCHÉ-CONCOURS NATIONAL DE CHEVAUX
NATIONALER PFERDEAUSSTELLUNGSMARKT

EXPOSITION DE 400 CHEVAUX
CORTEGE FOLKLORIQUE
COURSES (Pari mutuel)

12 - 13 août 1978

095874-A

CAMPING

Chaque matin avant 6 heures, achetez

FAN L'EXPRESS

au camping de

COLOMBIER
CORCELETTES
CUDREFIN
MARIN
LA NEUVEVILLE
SALAVAU

SPOT QUIZ 78

Principaux gagnants du Spot quiz N° 12 du 29 juillet

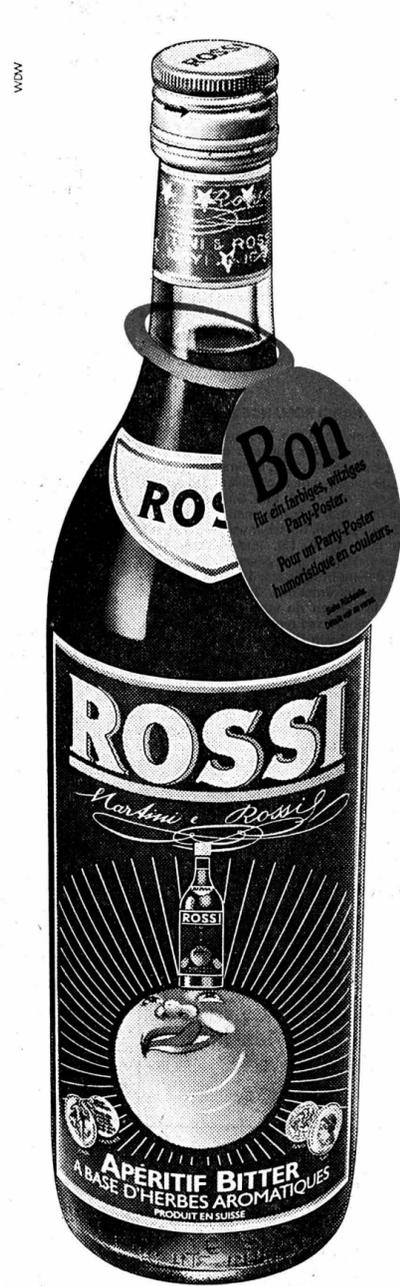
17 machines à coudre Bernina Nova

Les gagnants ont été avisés personnellement. Ont gagné entre autres:

Ruth Vogt, 2540 Grenchen, Hubert Jenny, 3184 Wuennerswil, Roseline Pfammattar, 3953 Leuk-Stadt, Brigitte Zechner, 8212 Neuhausen a/r/h, Paul Besson, 1522 Lucens, Margret Dufaux, 1820 Montreux, Elsa Dellai, 6828 Balerna.

Grand concours d'été de la publicité à la télévision. Des prix fantastiques chaque jour!

095374-A



Action

Maintenant sur chaque bouteille de Rossi, Bon pour un Party-Poster humoristique en couleurs

avec les 10 règles du «parfait» invité à votre party.

Gratuit!

Vous ne serez pas seul à sourire en lisant le Party-Poster que nous vous offrons.

Nombre de vos invités trouveront drôle qu'à un certain moment l'on ne puisse prendre au sérieux ce qui est écrit dessus.

De plus, il n'est nullement interdit d'offrir le poster à votre hôte en guise de cadeau.

Ou une bouteille de Rossi.

Avant tout un ROSSI

apéritif-bitter aux herbes aromatiques

meublorama

Bôle/NE C'est moins cher!

Ouvert pendant les vacances

Idéal pour vos achats de meubles à prix réduits. Un choix gigantesque

Vente directe du dépôt (8000 m²)

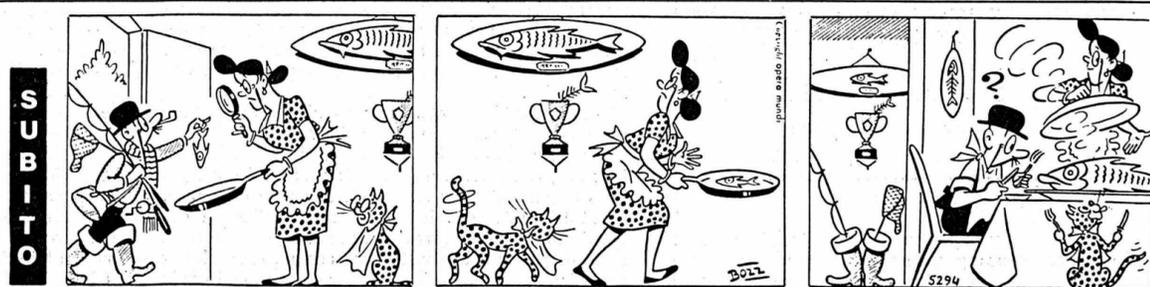
Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».

Grande place de parc.

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Fermé le lundi matin.

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE (Près Colombier)



SPOT QUIZ 78

Principaux gagnants du Spot quiz N° 12 du 29 juillet

17 machines à coudre Bernina Nova

Les gagnants ont été avisés personnellement. Ont gagné entre autres:

Ruth Vogt, 2540 Grenchen, Hubert Jenny, 3184 Wuennerswil, Roseline Pfammattar, 3953 Leuk-Stadt, Brigitte Zechner, 8212 Neuhausen a/r/h, Paul Besson, 1522 Lucens, Margret Dufaux, 1820 Montreux, Elsa Dellai, 6828 Balerna.

Pour votre réponse, utilisez le talon ci-contre ou la carte de participation officielle que vous obtiendrez chez de nombreux détaillants. Envoyez votre réponse à: SA pour la publicité à la télévision, Spot Quiz 78, Case postale 250, 3000 Berne 31.

Ne peuvent pas participer au concours: les collaborateurs de l'organisateur et les milieux chargés de la production du concours, ainsi que leurs familles. Les conditions de participation peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'organisateur.

Talon réponse à coller sur une carte postale

Numéro du concours: est annoncé chaque jour dans le TV-Spot _____

Solution: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

No postal/Localité: _____

Détail d'envoi: 18 h le jour ouvrable suivant la diffusion du concours.

48

INFORMATIONS SUISSES

Problèmes postaux au tiers monde : les PTT suisses savent y remédier

BERNE (ATS). — Le savoir-faire des PTT suisses est très demandé dans les pays du tiers monde. Dix à 20 experts des PTT sont susceptibles d'être engagés dans les pays en voie de développement afin d'aider à mettre en place ou à réorganiser les services des postes et télécommunications. Il y a quelque temps, la restructuration des postes du Lesotho menée par l'un de ces experts a même suscité un grand intérêt auprès de la commission de la CEE à Bruxelles: celle-ci a décidé de se joindre aux «travaux de finition» du projet.

Deux voies permettent aux experts des PTT de participer à l'aide au développement des pays du tiers monde. Ils peuvent s'annoncer à l'Union postale universelle (UPU) lors de mises au concours de postes pour des projets déterminés, ou encore s'engager au service du département politique fédéral (DPF). La plupart des projets et des demandes concernent le domaine des télécommunications. Les PTT ne disposent que d'un seul expert pour la réorganisation des services postaux.

LE LESOTHO : UN EXEMPLE DE COOPÉRATION BILATÉRALE

Le programme de reconstruction des services postaux du Lesotho, en cours depuis 1977 et qui doit durer jusqu'en 1979, fait partie de la coopération bilatérale. C'est à la demande du ministère du transport et de l'information du Lesotho que le service d'aide au développement du DPF a envoyé dans ce pays un expert des PTT. Durant trois semaines, M. Peter

Buettiker, adjoint à la direction générale des PTT à Berne, a étudié la situation des postes de ce royaume africain et a ensuite formulé des solutions à leurs problèmes. De l'avis de M. Buettiker, l'expérience des PTT suisses est d'une grande utilité pour ce pays de montagnes, qui compte environ 1,2 million d'habitants. Les services postaux de cette ancienne colonie britannique souffraient de multiples défauts: les informations statistiques et le personnel qualifié manquaient, et les moyens de transport étaient partiellement défectueux et n'avaient pas suivi les exigences de développement.

QUATRE JOURS AU LIEU DE TROIS SEMAINES

Le gouvernement du Lesotho a appliqué le programme de M. Buettiker et l'a déjà réalisé en grande partie. Recevant 17 millions de lettres et en expédiant 8 millions par année, le Lesotho dispose maintenant d'un service postal très fluide. Le

chef responsable des postes du Lesotho, a été formé durant dix semaines en Suisse.

Des cadres moyens, qui auparavant manquaient totalement, sont actuellement formés à Maseru, capitale du Lesotho, par un nouveau personnel enseignant autochtone, sur la base de nouvelles instructions. Les envois postaux sont acheminés dans un délai de 24 heures, selon un plan de distribution global, en grande partie par camions et «Landrovers». On a renoncé à engager des facteurs: une boîte postale est en effet l'adresse la plus sûre, et les habitants ont d'ailleurs l'habitude d'aller chercher eux-mêmes leurs affaires.

Trois fois par semaine, un avion de la Swissair transporte de Genève à Johannesburg des sacs postaux propres aux postes du Lesotho, alors qu'auparavant le courrier à destination de ce royaume était trié à Johannesburg avant de parvenir à son voisin. Le temps d'acheminement du courrier postal entre la Suisse et le Lesotho a été ainsi réduit de trois semaines à quatre jours.

A la fin du programme de construction actuellement en cours et soutenu par la CEE, le Lesotho comptera 143 bureaux de postes en service. On a mis l'accent sur les aspects pratiques plutôt que sur des détails: on a par exemple renoncé à élaborer une loi sur les postes. Ceux qui confectionneraient des faux timbres ne seraient donc pas punis au Lesotho.

Le Corps suisse de volontaires pour l'aide en cas de catastrophe fête son premier lustre

BERNE (ATS). — Le Corps suisse de volontaires pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger fête son cinquième anniversaire. Sans en faire un événement, il tire un bilan de ses activités et annonce deux nouvelles missions touchant le Sahel et le Zaïre. Depuis 1973, le corps a enregistré plus de 4000 candidatures. Actuellement, 800 volontaires sont encore à la disposition du corps et depuis 1973, 316 ont été engagés sur le terrain. Les opérations se sont étendues aux pays du Sahel, y compris l'Éthiopie, mais aussi à la Turquie, à l'Italie, au Guatemala, à la Roumanie et au Zaïre. 59 volontaires ont été mis au service d'organisations privées ou internationales

d'entraide. 21 ont collaboré avec le Comité international de la Croix-Rouge, 7 avec la FAO, 2 avec le haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés, 1 avec l'UNDR0, 1 avec l'IUCW, tandis que la Croix-Rouge suisse, Terre des hommes et Caritas disposaient chacun de 3 volontaires. Enfin, 18 ont travaillé à la protection des intérêts étrangers, assurée par le département politique fédéral.

Plusieurs critères sont observés pour que l'on puisse faire partie du corps d'aide en cas de catastrophe. Il faut tout d'abord en principe être âgé de 25 à 65 ans. On tient compte des connaissances et de l'expérience professionnelle. Rentrent encore en ligne de compte les connaissances linguistiques (anglais, français, italien), l'expérience de l'étranger, la résistance physique et psychique, le sens des responsabilités, la

«débrouillardise», l'esprit d'équipe, les convictions humanitaires, les facultés d'adaptation et la disponibilité.

Comme devait le déclarer jeudi lors d'une conférence de presse le délégué du Conseil fédéral pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger, deux nouvelles missions sont en cours depuis le début de cette année. Elles revêtent un autre caractère que les précédentes. Il ne s'agit en effet pas de reconstruction, mais du transport et de la distribution de vivres à la population sinistrée de certains pays d'Afrique.

Sur la base des terribles expériences faites en 1973 et 1974, le programme alimentaire mondial (PAM) a lancé en décembre dernier un appel demandant une aide alimentaire et financière. Les pays sinistrés du Sahel ont fait savoir qu'ils avaient besoin de 700.000 tonnes de vivres. Le PAM est parvenu à garantir la livraison de 430.000 tonnes, grâce aux engagements pris sur le plan international; de son côté, la Suisse a accordé une aide financière de deux millions de francs. En outre, les services de M. Bill ont mis à la disposition du PAM des volontaires qui contribuent à résoudre les énormes problèmes de transport qui se posent.

GENÈVE

Un haut fonctionnaire soviétique démissionne du BIT

GENÈVE (ATS). — Un haut fonctionnaire soviétique du Bureau international du travail, M. Gregor Miagkov, a démissionné mardi et a quitté précipitamment la Suisse pour Moscou mercredi, apprenant-on hier de bonnes sources. Dans les milieux diplomatiques de Genève, on le soupçonnait d'être le principal agent du KGB (le service soviétique d'espionnage) à Genève. Il avait fait l'objet en juin d'une très longue vérification d'identité par la police française à la frontière franco-suisse, à Moille-suz, près d'Annemasse, alors qu'il revenait d'un week-end en Haute-Savoie.

Cette opération avait eu lieu quelques jours après la défection d'un diplomate soviétique, M. Vladimir Rezoun, en poste à Genève, qui avait demandé l'asile politique en Grande-Bretagne, et dénoncé nombre de fonctionnaires soviétiques de l'ONU comme membres du KGB.

M. Miagkov, qui travaillait à la division de «la formation professionnelle» au BIT est le second fonctionnaire soviétique de cette organisation à quitter précipitamment son poste.

Presse syndicale : pour plus d'unité

BERNE (ATS). — Le prochain congrès de l'Union syndicale suisse (USS), qui aura lieu à Lugano du 26 au 28 octobre, se verra soumettre un projet réalisable par étapes en vue de donner plus d'unité à la presse syndicale. Dans une première phase qui pourrait commencer en 1979, ce projet, qui a reçu l'approbation du comité syndical, prévoit la publication par l'USS d'une page commune chaque semaine, cette page devant être obligatoirement diffusée par les organes de toutes les fédérations. Après une expérience d'une année, on envisagerait de porter le journal USS à deux, puis à quatre pages.

VALAIS

SUTE Drame à Fully

On échangea des injures. M. P., âgé d'une quarantaine d'années, guetta finalement la sortie de M. Omzet et lorsque celui-ci voulut monter dans sa voiture, il fut abattu de quatre balles tirées d'un taillis dans lequel son assassin s'était caché. L'une des balles devait l'atteindre en plein cœur. Le meurtrier prit aussitôt la fuite à bord d'un véhicule à moteur. On devait apprendre en fin de journée que le meurtrier de Fully avait tiré avec un mousqueton militaire. Le forfait accompli, il prit la fuite au guidon de son vélomoteur. Il se rendit chez sa fille qui habite dans la vallée de Bagnes et c'est là qu'il a été arrêté dans la matinée par la police.

Une nouvelle banque en Suisse

GENÈVE (ATS). — Dans un communiqué publié mercredi, le conseil d'administration de la «Banque pour le commerce continental» à Genève annonce l'heureux aboutissement des pourparlers qu'elle a conduits depuis plusieurs mois avec le groupe français de la «générale occidentale». Aux termes de ceux-ci, la «Banque occidentale pour l'industrie et le commerce» (B. O. I. C.) Paris, filiale de la générale occidentale, va constituer une nouvelle banque en Suisse avec des fonds propres de 50.000.000 francs. Cette nouvelle banque reprendra la majeure partie des éléments d'actifs et de passifs ainsi que la plupart du personnel de la «Banque pour le commerce continental». L'accord est intervenu sous réserve des autorisations des autorités compétentes. Le dossier de demande de constitution de la «Banque occidentale pour l'industrie et le commerce» (B. O. I. C.) suisse a été déposé auprès de la commission fédérale des banques.

TESSIN

Cinéma à Locarno : 21 films au programme

LOCARNO (ATS). — La 31^{ème} édition du festival international du film de Locarno s'est ouverte hier soir par la projection sur la Piazza-Grande du film de Claudia Weill, «Girlfriends» (USA). La manifestation qui s'engage traditionnellement pour le cinéma d'auteur et les œuvres de jeunes réalisateurs présentera officiellement 21 films provenant de 18 pays.

Aide financière aux universités : 576 millions pour une période de trois ans

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a publié hier matin son message concernant les crédits pour la 3^{ème} période de subventionnement dans le cadre de la loi sur l'aide aux universités. Pour la période du 1^{er} janvier de cette année au 31 décembre 1980, il demande des subventions de base s'élevant à 576 millions de francs — 190 millions pour 1978, 192 pour 1979 et 194 pour 1980 — ainsi qu'un crédit d'engagement de 350 millions.

La dernière tranche de la deuxième période s'était élevée à 188 millions. La volonté d'économie clairement exprimée par le peuple lors du rejet en mai dernier d'une nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la recherche contraint à renoncer à toute augmentation réelle de ce montant. Il semble néanmoins indiqué de prévoir un renchérissement total de 2 % pour les trois années de la nouvelle période de subventionnement. C'est ainsi que l'on passerait de 564 à 576 millions de francs.

Le gouvernement demande en outre d'ouvrir un crédit d'engagement de 350 millions de francs nécessaires au versement des subventions pour les investissements durant la 3^{ème} période de subventionnement. Ce montant correspond à celui accordé par les chambres pour la 2^{ème} période, soit de 1975 à 1977.

Une réduction de ce crédit n'est pas envisageable étant donné les importants projets de construction de bâtiments universitaires dont la réalisation est prévue au cours de ces prochaines années. Enfin, le Conseil fédéral souligne que le projet d'arrêté — soumis au référendum facultatif — tient compte de la décision populaire du mois de mai 1978 et qu'il constitue le minimum nécessaire pour assurer le maintien de l'aide fédérale aux hautes écoles, dont le principe n'est pas contesté.

Caisses maladie : certaines précisions...

Lors de la récente assemblée des délégués, le président du Concordat des caisses maladie a lancé, à nouveau, une série d'attaques injustifiées contre les compagnies d'assurances privées.

L'Association suisse des compagnies d'assurances se doit de préciser ce qui suit :

- Comme toutes les autres branches d'assurances, l'assurance maladie peut être exploitée librement dans le cadre de la surveillance stricte et sévère, exercée par l'Etat.

- Les caisses maladie représentent l'un des moyens de réalisation de l'assurance sociale. Régies par la Loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA), subventionnées par les pouvoirs publics, celles-ci sont appelées à couvrir les exigences de base.

- En revanche, l'assurance privée a pour but principal de couvrir les exigences de ceux qui désirent des prestations supplémentaires. Il est vrai que les caisses maladie sont autorisées — ce qui n'est pas le cas à l'étranger — à pratiquer l'assurance complémentaire en concurrence avec les assureurs privés. Les caisses profitent du fait que ces assurances complémentaires sont confondues avec l'assurance sociale, d'où il résulte qu'elles bénéficient aussi des subventions précitées. De plus, contrairement aux assureurs privés, les caisses ne sont pas liées par les prescriptions sévères édictées pour la protection des assurés.

Cette confusion n'est pas souhaitable.

Tant légalement que financièrement, l'assurance maladie sociale prévue par la loi devrait être scindée et gérée séparément des assurances complémentaires. Pour ces dernières, l'intervention de l'Etat devrait se limiter à les soumettre au même régime de surveillance et de contrôle que les assurances privées.

- Le reproche, selon lequel la nouvelle Loi fédérale sur la surveillance des institutions d'assurances privées aurait été manipulée par les assureurs, soutenus par d'influents groupes économiques, au désavantage des caisses maladie, relève de la démagogie la plus pure et démontre clairement le manque d'arguments des responsables du concordat.
- Concernant le projet de loi sur l'assurance accidents, M. von Schroeder a déclaré que «les compagnies privées disposent d'un monopole en matière d'assurances sociales qui n'a pas son pareil en Europe».

Or, en fait, il ne s'agit que de donner à toutes les institutions d'assurances, offrant les garanties requises, la possibilité de participer à l'application de cette future obligation, tout en évitant d'élargir l'actuel monopole de la Caisse nationale.

Le projet de loi sur l'assurance accidents prévoit expressément la participation des caisses maladie, mais — une fois de plus —

celles-ci attendent probablement que la loi leur fasse une situation d'exception, de manière qu'elles puissent assurer des rentes d'invalidité et de survivants sans avoir à remplir les conditions de sécurité que la Confédération exige des assureurs privés.

- Les caisses maladie se sont toujours très bien entendues à tirer parti de leur ambivalence (mi-assureur social, mi-assureur privé). Les plus dynamiques d'entre elles n'ont pas hésité, là où l'occasion s'en offrait, à se servir de tous les moyens de la libre entreprise, ne craignant pas de courir les risques financiers supplémentaires qui en résultent. Elles ont ainsi pénétré dans les domaines d'activité traditionnels de l'assurance privée (assurance accidents, patients privés). Elles seraient donc mal venues de se plaindre aujourd'hui qu'elles se trouvent confrontées à l'inévitable réaction du secteur privé.

Bien au contraire, les caisses maladie auraient tout intérêt à tirer les conclusions qu'il s'imposent et à procéder enfin à une nette séparation entre leur activité relevant de l'assurance sociale, réglementée et subventionnée par l'Etat, et celle qui s'apparente à l'assurance privée, où elles agiraient avec les mêmes droits et obligations que cette dernière. Une telle séparation ne pourrait que profiter aux assurés.

SUTE Sécurité dans les ambassades

Le département politique fédéral assure que nos missions ne disposent pas de gardes armés pour veiller à leur sécurité. Cependant, diverses mesures techniques de construction et d'organisation ont été prises afin de parer à une éventuelle agression. Mais, comme ces moyens techniques doivent nécessairement être maniés par des hommes,

une faille est toujours possible. L'exemple de l'ambassade de la République fédérale allemande à Stockholm est à ce titre probant. Située dans une construction récente et dotée de tous les gadgets modernes en matière de sécurité, elle n'en fut pas moins victime d'une attaque terroriste. (cps)

Energie atomique : plainte rejetée

ZURICH (ATS). — Après le directeur de la Radio-télévision suisse alémanique et rhéto-romanche (DRS), c'est le directeur général de la SSR qui, en deuxième instance, a rejeté la plainte déposée par l'Association suisse pour l'énergie atomique contre l'émission «Lucens will nicht zum Radioaktiven Abfalleimer werden» (Lucens ne veut pas devenir une poubelle radioactive) qui a été diffusée le 6 décembre 1977 dans le cadre du CH-Magazin.

SUTE Assurance maladie

Les milieux intéressés n'étant pas représentés dans ce groupe, une «authentique» procédure de consultation doit, cette fois-ci, être lancée l'automne prochain.

CONTROVERSE

Un élément violemment controversé de la révision de l'assurance-maladie réside dans le montant des contributions fédérales qui, dans le cadre des mesures d'économie de 1976, ont été «gelées» à quelque 870 millions de francs par an. Les experts avaient prévu de les réduire encore à 560 millions, une partie de la différence étant comblée par les prélèvements sur les salaires.

VAUD

Bientôt le «Tirage» à Payerne...

De notre correspondant :

Comme chaque année, le troisième dimanche d'août, se déroulera, à Payerne, la fête du Tirage, organisée par la Société des tireurs à la cible, dont l'origine remonte au moins à 1555.

Le samedi verra la diane, puis le tir de société, où s'affronteront les meilleurs tireurs, en vue de l'obtention du titre de roi du tir aux points ou de roi du tir au coup centré (une innovation datant de 1977). Les autres tireurs chevronnés devront se contenter d'une couronne simple, qui d'un fanion.

Cette année, c'est le corps de musique «L'Avenir» qui sera musique de fête. Le dimanche matin, après le couronnement des tireurs, place du Marché, et le cortège traditionnel, le banquet se déroulera pour la première fois dans la nouvelle salle des fêtes, dont les finitions intérieures avancent bon train. La journée de lundi est spécialement réservée au tir à prix et au concours de groupes, qui connaît chaque année un succès renouvelé.

Durant les trois jours, sur la place de fête, les carrousels et autres attractions foraines attireront des visiteurs, venant de toute la contrée.

...et une innovation touristique

De notre correspondant :

La Société de développement cherche constamment à améliorer la propagande touristique en faveur de Payerne, cité de la reine Berthe, du général Jomini (le devin de Napoléon), et d' Aimée Rapin, femme peintre née sans bras, dont l'exposition actuelle connaît un très grand succès.

Depuis peu, à l'intention des touristes, la société a fait placer sous la voûte reliant la place du Tribunal et la cour du Château, un petit écran sur lequel sont projetés, automatiquement et en permanence, des diapositives sur Payerne. On a même placé sur le passage quelques chaises à l'intention des touristes désirant s'arrêter et s'initier à la vie payernoise.

Grâce à cette série de diapositives en couleur, les touristes peuvent admirer de

très belles vues de Payerne, de ses vieilles rues, de l'église abbatiale, chef-d'œuvre de l'art roman en Suisse, du camping et la piscine, ainsi que des vignobles que possède la commune à Lavaux (Montagny-sur-Villette, Berthodol, etc.).

La vie pittoresque de la cité est fort bien décrite grâce à de savoureuses prises de vue sur les divers aspects des marchés et des foires de Payerne, avec ses paysannes et leurs produits du sol, ses maraichers et ses marchands forains. La fabrication de la charcuterie payernoise et des tomates vaudaises n'est pas oubliée. La fête annuelle des brandons est également décrite à l'aide de quelques images suggestives. Quelques figures typiquement payernoises couronnent cet ensemble de diapositives présenté aux touristes, qui connaît déjà un beau succès.

Projet de loi sur la protection de l'environnement Les indépendants considèrent les dispositions «trop élastiques»

ZURICH (ATS). — L'Alliance des indépendants considère que le projet de loi sur la protection de l'environnement est dans l'ensemble «acceptable», mais elle n'est pas satisfaite de plusieurs dispositions qu'elle considère comme «trop élastiques». L'Alliance des indépendants estime que certaines mesures devraient être obligatoires pour la Confédération. Elle salue le fait que le projet de loi soit basé sur le principe «pollueurs - payeurs», mais pense que la formulation proposée ne suffit pas.

«mais doit prévoir que des mesures «doivent» être prises, et non «peuvent» être prises, comme le laisse entendre de nombreuses fois le projet». L'Alliance des indépendants regrette enfin que le Conseil fédéral refuse d'accorder un droit de recours aux organisations de protection de l'environnement.

Le principe «pollueurs - payeurs» ne doit pas être une règle de comportement,

Coup de foudre incendiaire...

RICHTERSWIL (ZH) (ATS). — La foudre est tombée jeudi matin sur un hangar à bateaux à Richterswil dans le canton de Zurich, déclenchant un incendie qui a fait pour 160.000 fr. de dégâts. Plusieurs embarcations ont été détruites. Dépêchés sur place, les pompiers ont pu éviter que le feu ne se propage sur les immeubles voisins.

Reconstruction d'un couvent à Zurich

ZURICH (ATS). — Le gouvernement zuricois a décidé d'accorder une subvention de plus d'un million de francs à la fondation du couvent d'Iltingen pour la reconstruction du dit couvent à Warth, localité thurgovienne située à proximité de la frontière zuricoise. Après sa reconstruction, ce couvent, qui date du Moyen âge tardif, abritera diverses manifestations sociales et culturelles.

JURA-SUD

MOUTIER

Décès subit

(c) M. Albert Gyax, veuf, père de trois enfants, est décédé subitement alors qu'il se trouvait en camping. Il venait de déguster une raclette lorsqu'il s'est affaissé.

FRIBOURG

Lac-Noir : un agriculteur se tue en montagne

(c) On a appris hier seulement le décès d'un agriculteur de Saint-Antoine, M. Linus Meuwly. Il avait fait une chute dans les rochers, au-dessous du «Steinigen-Rippa» (région du Lac-Noir). La mort doit remonter, vraisemblablement, au 27 juillet.

Ce jour-là, M. Meuwly était parti pour une randonnée dans le Breggachlund. Sa famille ne se fit d'abord pas de souci, car l'agriculteur partait fréquemment sans dire où il se rendait. Ce n'est que le 1^{er} août que la famille lança un avis de disparition et, peu avant 17 h mardi, des membres de la colonne de secours découvrirent la dépouille mortelle au pied d'une paroi de 30 mètres. Selon le rapport médical, M. Meuwly avait été tué sur le coup.

Deux retraits de permis pour ivresse

(c) Mercredi, 18 h 45, deux automobilistes lausannois circulaient de leur domicile vers Bulle. Dans cette localité, à la hauteur des feux, rue de Vevey, la seconde voiture heurta la première qui s'était arrêtée au feu rouge. Le permis du conducteur fautif, qui était en état d'ébriété, a été séquestré. Les dégâts sont estimés à 13.000 francs.

Une demi-heure plus tard, une auto genevoise circulait de Bulle vers Vuadens. En obliquant à gauche, à la hauteur du marché couvert, en direction de la place des Albergues, elle fut tamponnée à l'arrière par une auto bulloise qui entreprenait son dépassement. Le conducteur bullois a également eu son permis retiré pour ivresse. Dégâts évalués à 4000 francs.

Après les nouveaux meurtres à Paris: l'OLP met directement en cause l'Irak

L'Organisation de libération de la Palestine et El Fatah, le groupe de M. Yasser Arafat au sein de l'OLP, ont accusé jeudi l'Irak d'avoir «organisé et exécuté» l'assassinat du représentant de l'OLP à Paris, M. Kalak.

Dans des communiqués séparés, l'OLP et El Fatah ont promis «une revanche rapide» et «des représailles venant de toutes parts» pour venger le troisième assassinat d'un représentant de l'OLP à l'étranger cette année.

Le communiqué de l'OLP accuse le gouvernement du président irakien, M. el Bakr, de chercher à «éliminer physiquement la révolution palestinienne».

«Un tel acte ne peut servir qu'Israël, les forces réactionnaires arabes et l'impérialisme», avait déclaré un peu plus tôt dans la journée le porte-parole officiel de l'OLP, M. Mahmoud Labadi, en apprenant l'assassinat de M. Ezzedin Kalak en France.

Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées ou blessées dans le camp de réfugiés palestiniens de Beddaoui (Nord du Liban) au cours d'affrontements armés qui ont opposé, au cours des dernières 48 heures, le Fatah à des organisations du «front du refus».

Selon le «front du refus», ces combats ont fait au moins 35 morts. Le quotidien «L'Orient-Le Jour» fait état pour sa part de 50 combattants blessés des deux bords.

Le Fatah a d'autre part occupé tous les bureaux des organisations du «front du refus» dans le camp de Beddaoui.

Le conflit armé interpalestinien avait éclaté il y a plusieurs semaines au sud du Liban lorsque des éléments du Fatah avaient attaqué le «Front de libération arabe» (financé par l'Irak) pour avoir séquestré une cinquantaine de Casques bleus de la FINUL.

Cet incident avait été précédé par l'encerclement, par les «modérés» du «Fatah», des positions des hommes d'Abou Daoud, membre du conseil révolutionnaire de cette organisation proche de l'Irak. Deux partisans d'Abou Daoud

avaient même été condamnés à mort et exécutés.

Cette guerre intestine palestinienne, note-t-on, coïncide avec la dégradation des relations entre l'OLP et l'Irak, dont les contradictions ont apparemment atteint le point de non-retour.

Il est également permis de relever une synchronisation entre la politique syrienne — qui a engagé la bataille avec les conservateurs chrétiens «récalcitrants»,

que Damas considère comme le principal obstacle libanais au rétablissement de la sécurité au Liban — et la décision des «modérés» de l'OLP de mettre de l'ordre dans les rangs palestiniens et de mater les «extrémistes». Les vues des principaux dirigeants de l'OLP, notamment ceux du Fatah, sont actuellement très proches de celles de la Syrie.

Les progressistes libanais, inquiets de la dégradation des relations interpalesti-

niennes, tentent d'entreprendre une médiation. Cependant, une réunion tenue à cette fin n'a donné aucun résultat tangible, apprend-on de bonne source.

Des unités de l'armée libanaise ont effectué un repli du sud du Liban en direction du nord, sous les tirs des fedayin, ont déclaré des civils.

C'est toutefois les tirs des phalangistes (droite chrétienne) qui avaient empêché les mouvements de l'armée libanaise dans le sud. Des coups de feu d'armes diverses ont été entendus dans la région située au nord de Metullah, ont déclaré les habitants de la région.

Les forces chrétiennes avaient tenu en échec les unités libanaises à Kawkaba, dans le nord-est du pays. Déclarant que l'armée libanaise était conduite par les officiers syriens, les forces chrétiennes refusèrent de les laisser passer.



Un des membres du bureau de l'OLP blessé quittant l'immeuble sous la protection de la police. (Téléphoto AP)

A la mémoire du policier français

PARIS (AP). — Les policiers français ont manifesté dans plusieurs villes de France jeudi pour rendre un dernier hommage à Jacques Capela, inspecteur divisionnaire de la brigade criminelle tué lundi devant l'ambassade d'Irak à Paris, et pour protester contre l'expulsion des trois fonctionnaires irakiens responsables de la fusillade.

A Paris, 5000 personnes environ sont parties du Quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire, où une cérémonie officielle s'était déroulée en présence de M. Bonnet, ministre de l'Intérieur.

Le cortège a suivi dans un silence impressionnant les quais de la Seine pour gagner l'esplanade des Invalides. Derrière le corbillard, couvert des fleurs envoyées par les différents syndicats et corps de police, neuf collègues du groupe «Hildebrand» auquel appartenait le policier portaient les décorations qui lui avaient été remises à titre posthume et une gerbe sur laquelle on pouvait lire: «A notre collègue lâchement assassiné».

Trois policiers devaient ensuite aller déposer une gerbe rue du général Appert, à l'endroit même où Jacques Capela avait été tué.



Le commissaire Broussard, chef de la brigade antigang. (Agi)

SUITE Après l'attentat meurtrier de Paris

Un «front du refus des apatrides arabes palestiniens» a revendiqué l'attentat dans un coup de téléphone anonyme à l'agence France presse, et a déclaré: «...Nous mettrons à feu et à sang la France, le régime projuif et proaméricain». Mais il faut attendre les résultats de l'enquête pour être fixé sur l'authenticité de ce message. En effet, un autre correspondant affirmant appartenir au «front du refus arabe palestinien» a condamné l'attentat. Le bureau de l'OLP à Paris a, pour sa part, dénoncé cet «attentat criminel dirigé contre la résistance palestinienne» et a ajouté: «L'OLP sait qui a commis cet odieux attentat et divulguera en temps utile des informations à ce sujet...».

UN CIMETIÈRE

Le 8 décembre 1972, le prédeceseur de M. Kalak au bureau (alors officieux) de l'OLP, à Paris, M. Mahmoud el Hamchari,

avait été mortellement blessé par une bombe à son domicile. En janvier 1973, le représentant de l'organisation à Chypre avait été tué à son tour par une bombe. Enfin cette année, deux représentants palestiniens ont été assassinés: en janvier, celui de Londres, M. Said Hammani, et le 15 juin celui de Koweït, M. Ali Yassine. Agé de 40 ans, né à Haïfa, M. Kalak appartenait à l'aile modérée de la résistance palestinienne représentée par M. Yasser Arafat, à laquelle s'opposent les éléments durs soutenus et encouragés par l'Irak. Il avait fait ses études en France et était docteur en chimie électrique de l'Université de Poitiers.

SCÉNARIO

Il était près de 11 h lorsque les deux terroristes armés de pistolets ont pénétré dans le bureau de M. Kalak, situé au troisième étage de l'immeuble, le quatrième

étant occupé par les bureaux parisiens de la Ligue arabe. Ils ont tout de suite ouvert le feu sur le représentant de l'OLP, qui a été tué sur le coup. L'un des deux agresseurs devait aussitôt tenter de fuir, mais était bientôt arrêté en bas de l'immeuble. Après un siège de deux heures, le second était à son tour maîtrisé et ligotté par des employés de la Ligue arabe puis arrêté par les policiers français.

UN FAIT PAR JOUR

Ombres sur le Chili

Général perdant leurs étoiles, un autre accusé de complicité d'assassinat, les Etats-Unis cessant de sourire et des remous au sein de la junte: que se passe-t-il, que peut-il se passer au Chili? Bien que la rue soit muette, le pouvoir, à son tour, va-t-il être saisi par le doute? Dans ce pays sans grèves ni barricades, mais où l'opposition non communiste ressemble à une grande marée dans l'Eglise, dans l'armée, les remous qui changeront bien des choses viendront-ils des palais? Le changement, parfois, se fait par le haut. Cela arrive le jour où les maîtres d'un pays ne parviennent plus à se reconnaître. Cela peut arriver au Chili. Le pacte des généraux date du 11 septembre 1973. L'anniversaire, cette année, sera fêté avec discrétion.

On connaît tout des excès et de la faille de la gestion d'Allende. Le Chili de Pinochet s'habillait de mystère. Désormais, l'actualité s'impatiente. L'arrestation du général Contreras vient nous rappeler une autre affaire. Comment donc est mort, voici 3 ans, le général Bonilla, ministre de la défense? Etrange accident d'hélicoptère qui effaçait de la scène politique un officier très lié à la démocratie chrétienne, et entretenant des rapports étroits avec le général Leigh Ilimogé en juillet?

Le temps est révolu où les liens existant entre les généraux chiliens et les Etats-Unis ne devaient être évoqués qu'avec une infinie prudence. Nixon dans ses Mémoires en parle sans détour. Il écrit: «Je priai la CIA d'apporter son soutien aux adversaires d'Allende pour empêcher son élection». Et Nixon explique: puisque les communistes «subventionnent des partis politiques» il n'y a aucune raison pour que l'Amérique sombre dans l'indifférence. Huit millions de dollars n'avaient pas suffi alors pour faire tomber Allende. Combien ont perçu les meurtriers de Letelier? La CIA le sait sans doute et Carter le révélera quand le moment sera venu pour lui d'écrire, à son tour, un livre de souvenirs.

Le pouvoir chilien peut-il être mis en question? Il y est déjà et les communistes n'y sont pour rien. Quand, le 4 janvier, Pinochet organisa son référendum, M. Frei, chef de la démocratie chrétienne parla de «mascarade». Et c'est à cette date que le général Leigh devait dire qu'il «avait des observations à présenter sur le fond». Une saison passe et le 30 mars le général Leigh déclare à une opinion ayant appris les vertus du silence qu'il soumettrait «des propositions pour une rapide normalisation des institutions». Et, le 31, mettant le point final à sa fronde, il confie au cours d'une interview: «Les Chiliens ont le droit de participer aux décisions concernant leur avenir politique». C'était assez. Et c'était trop.

La rupture est de mars. Le limogeage attendit juillet. Cela prouve que le remplacement de Leigh à la tête de l'armée de l'air fut difficile et que l'autorité de Pinochet n'est plus ce qu'elle fut. Au Chili, bien des gens hostiles à la gauche rêvent sans doute d'un avenir d'où Pinochet serait absent. Avec l'arrestation du général Contreras, et la police politique une nouvelle fois mise en cause, est-ce une autre page de l'histoire tourmentée du Chili qui commence? Il faut d'abord que le Chili endorme ses vieux démons. L.G.

Attentat à Tel-Aviv et représailles



Avec des barbelés, bouclage du quartier où a eu lieu l'attentat (Téléphoto AP)

TEL-AVIV (AP). — L'aviation israélienne a attaqué jeudi des bases palestiniennes situées au Liban, en représailles contre l'attentat à la bombe commis dans un marché en plein air de Tel-Aviv, a annoncé la radio israélienne.

Selon la radio, les appareils de l'armée de l'air ont attaqué des objectifs au nord de la rivière Litani, à 25 km environ au nord de la frontière libanaise. Tous les appareils ont regagné leur base.

La bombe qui a explosé jeudi matin sur un marché en plein air de Tel-Aviv a fait un mort et 46 blessés, dont 26 grièvement atteints, a annoncé un porte-parole de la police israélienne.

La bombe était dissimulée derrière un stand de vêtements pour enfants.

Le dernier attentat grave à la bombe en Israël avait été commis sur un marché, en plein air également, dans le quartier de Mahane Yehuda à Jérusalem, le 29 juin. Il y avait eu deux morts et 47 blessés.

Le haut commandement de la résistance palestinienne a revendiqué jeudi la responsabilité de l'attentat. Le bref communiqué publié par l'O.L.P. ne précise pas quel mouvement palestinien est à l'origine de l'attentat mais indique qu'un communiqué détaillé sera rendu public ultérieurement.

Le ton monte entre le Chili et Washington

SANTIAGO-DU-CHILI (AFP). — Le président chilien, le général Pinochet, a accusé les Etats-Unis de «s'occuper de ce qui ne les regarde pas», après l'inculpation mardi de Washington de trois officiers chiliens pour l'assassinat en 1976 d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende.

Dans une déclaration, le département d'Etat américain avait qualifié «d'extrêmement grave» l'inculpation du général Contreras (ancien chef de la police politique chilienne), du colonel Pedro Espinoza et du capitaine Armando Fernandez, dont les Etats-Unis demandent l'extradition.

«Pour le département d'Etat tout est grave, mais je trouve plus grave encore qu'il s'occupe de ce qui ne le regarde pas», a déclaré le général Pinochet, lors d'une conférence de presse. Soulignant que dans ce affaire, il fallait rester calme et objectif, le président chilien a ajouté que «des secteurs politiques bien connus voulaient faire beaucoup de bruit autour de cette affaire».

Dès l'annonce mardi par la justice américaine d'une prochaine demande d'extradition, le gouvernement chilien a décidé, à la demande des Etats-Unis, la mise aux arrêts des trois officiers.

LES ARMES

Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants, revenant sur sa première décision, a renoncé à interdire la livraison d'armes américaines au Chili afin d'inciter ce pays à livrer aux Etats-Unis les trois

Chiliens inculpés par un grand jury américain.

Les représentants avaient, à l'issue d'un premier vote, décidé d'interdire la livraison des armes américaines au Chili tant que ce pays n'aurait pas livré les trois anciens membres de sa police secrète.

Un second vote, survenu plus tard, a permis aux représentants de revenir, par 243 voix contre 166, sur leur première décision, qui avait été combattue par le président de la commission des relations internationales, M. Zablocki (démocrate Wisconsin).

Dollar en hausse

ZURICH (ATS-AP). — Le dollar est remonté jeudi à l'ouverture du marché des changes de Zurich. Ses mouvements les plus forts sont enregistrés par rapport au franc suisse et au yen. La monnaie américaine était cotée à 1,7305/20 par rapport au franc suisse contre 1,7115/35 mercredi.

Par ailleurs, le dollar s'est redressé jeudi à Tokio. Après huit jours de chute brutale, il a enregistré un mieux de plus de deux pour cent pour être coté à la clôture à 188,85 yens. Mercredi dans l'après-midi, le dollar ne

s'échangeait que contre 184,30 yens, ce qui constituait un record absolu de faiblesse.

D'après un cambiste, la tendance à la baisse de la monnaie américaine pourrait être brisée, même si cette amélioration n'est que temporaire.

Le redressement est attribué dans l'immédiat à des rumeurs selon lesquelles le gouvernement japonais a l'intention de supprimer les intérêts versés sur les comptes en yens que possèdent au Japon les étrangers non résidents.

La belle à cinq

TOULOUSE (AP). — La maison d'arrêt de Toulouse (prison Saint-Michel) forme une vaste quadrilatère que bordent la grande rue Saint-Michel où se trouve l'entrée, la rue du Gort, la rue Robespierre et la rue Saint-Denis, un quartier très habité.

C'est en effectuant une ronde, jeudi matin à l'aube, qu'une patrouille de police a découvert une ouverture insolite sur l'étroit trottoir asphalté de la rue Saint-Denis, en bordure du mur d'enceinte de la prison.

Ce trou mesurait environ 0 m 80 de circonférence, et n'était pas entouré de panneaux indiquant des travaux.

Les policiers donnèrent l'alerte, et une rapide enquête permit d'établir qu'il s'agissait de la bouche de sortie d'une étroite galerie dont l'entrée se trouvait dans une cellule. Cinq détenus de droit commun, après l'avoir creusée, l'avaient empruntée pour faire la «belle».

Il s'agit là d'un véritable travail de fourmi, couronné de succès, avec tout ce que cela suppose de complicités extérieures.

nue la mobilité du tronc et des membres et qui peut entraîner la cécité, a été signalé pour la première fois au Japon en 1955, date à laquelle il a été retiré de la vente.

Alerte au saumon en boîte outre-Manche

LONDRES (AFP). — La psychose du saumon empoisonné en provenance des Etats-Unis s'est emparée des Britanniques, des confins de l'Ecosse aux plages du sud, après l'hospitalisation à Birmingham de quatre retraités atteints de botulisme.

Les services officiels ont contribué à l'affolement en cette période de grands départs de vacances: le ministre de la santé lançait d'abord un «avertissement sérieux» à la population appelant à éviter toute consommation de saumon en boîte. Après avoir fait savoir que cette forme d'empoisonnement était fatale dans 50% des cas, ils blanchissaient toutes les conserves de saumon à l'exception de celles provenant des Etats-Unis. Néanmoins mercredi, les rayons de certains grands magasins avaient «par précaution» été vidés de toutes les boîtes de conserves «douteuses».

L'habitude qu'ont les vacanciers britanniques de ne pas partir sans conserves a encore accru l'angoisse. Mille boîtes seulement de saumon de la Société de Seattle incriminée «Peter Pan», d'une variété pêchée dans les Aléoutiennes ont pu être retrouvées. Mais il en reste 13.000, peut-être mortelles, qui ont été distribuées dans près de 80.000 points de vente en Grande-Bretagne.

Des appels à la télévision et à la radio à des touristes partis avec les «saumons qui peuvent tuer» en Ecosse et en France ont encore accru l'angoisse: la télévision britannique citait notamment un jeune couple, parti camper dans la région de Saint-Tropez (midi de la France).

À TEMPS

Scotland Yard, de son côté, a annoncé que ses limiers avaient retrouvé «à temps» un campeur dans le nord du pays avant qu'il ait eu le temps de consommer les dangereuses conserves. A la suite des informations venant de Grande-Breta-

gne, «l'alerte au saumon» était lancée à Hong-kong et à Canberra.

Enfin, une fausse alerte faisait encore monter la tension: sept ouvriers à Dagenham, dans l'est de la capitale, étaient hospitalisés d'urgence après avoir consommé des sandwiches au tacon (jeune saumon). «Une simple intoxication, cela n'a rien à voir» a déclaré un porte-parole officiel.

De leur côté, les responsables de la société importatrice britannique «John West» ont tenté, sans grand succès, de rassurer l'opinion. «Il se peut fort bien qu'il n'y ait qu'une seule boîte avariée» ont-ils déclaré.

SUITE Afrique submergée

«L'implantation soviétique en Afrique (Ethiopie, Angola, Tanzanie, Zambie, Guinée équatoriale) constitue une menace considérable pour l'Europe et la France» poursuit «Le Figaro» qui rappelle que 73% des produits énergétiques utilisés dans l'hexagone et 65% des matières premières minérales transitent le long des côtes africaines.

L'enquête du Figaro constate comme un «fait grave» que la poussée soviétique

depuis la Corne de l'Afrique vers la Tanzanie, la Zambie et l'Angola «isole de plus en plus la Rhodésie et l'Afrique du Sud, deux des réserves les plus riches en minerais du continent».

Elle révèle enfin que des réunions secrètes entre Soviétiques, Allemands, Cubains, et Angolais décideront à Ouargla (Algérie) début mars 1978 «l'opération colombe» d'invasion du Shaba par les gendarmes katangais.

Pessimisme sur la Rhodésie

LONDRES, WASHINGTON (AFP/REUTER). — Déjà battu en brèche de tous les côtés, le plan anglo-américain de règlement pacifique en Rhodésie vient de recevoir de nouveaux coups qui pourraient se révéler fatals, estiment les observateurs politiques de Londres et de Washington. Le Congrès américain a en effet décidé par 229 voix contre 180 de ne lever les sanctions économiques contre la Rhodésie à la fin de l'année que si un nouveau gouvernement, librement élu, était installé à Salisbury d'ici là. De leur côté, les députés britanniques également, ont accordé de justesse — majorité de 6 voix — leur confiance au gouvernement

travailliste pour sa politique envers la Rhodésie.

ON N'Y CROIT PLUS...

Le fait est que, tant à Washington qu'à Londres, plus personne ne semble croire que le régime de M. Ian Smith puisse organiser des élections libres alors que d'importantes régions du pays sont aux mains des maquisards. Le premier ministre rhodésien a pourtant réaffirmé jeudi que les élections se dérouleraient à la fin de l'année et «... que le scrutin serait libre et équitable pour tous». Les assurances dans ce sens données également il y a peu par l'évêque Muzorewa ont été reçues à Londres avec une profonde incrédulité.